



3 1761 04765445 4

PQ  
1431  
B23  
1921

1-  
Contn.





~~B5638072~~ / 68  
LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE  
publiés sous la direction de MARIO ROQUES

---

LES CHANSONS  
DE  
CONON DE BÉTHUNE

ÉDITÉES PAR

AXEL WALLENSKÖLD



167597.

2. 12. 21.

PARIS  
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR  
5, QUAI MALAQUAIS (VI<sup>e</sup>)

—  
1921



PQ

1431

B23

1921

# INTRODUCTION<sup>1</sup>

---

## I. — VIE DE CONON DE BÉTHUNE.

Monseigneur Conon de Béthune appartenait à une famille illustre, descendant peut-être des anciens comtes d'Artois<sup>2</sup>. On considère comme le fondateur de la maison de Béthune Robert, surnommé « Faiseux », seigneur de Béthune, de Richebourg et de Carency, et avoué de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, mort en 1036. Cette dignité d'*avoué d'Arras* appartient dès lors toujours au chef de la famille. A Robert Faiseux succédèrent, de père en fils, Robert II († en 1072), Robert III, dit le Chauve, compagnon de Godefroy de Bouillon dans la première croisade († en 1101), Robert IV, dit le Gros († en 1128), Guillaume I<sup>er</sup> († en 1144) et Robert V,

1. J'ai déjà publié, en 1891, une édition des chansons de Conon de Béthune, qui fut ma thèse de doctorat; la présente édition n'en est pas seulement une réduction, mais une revision soignée. J'ai abrégé la biographie du poète et les chapitres sur la filiation des manuscrits et l'attribution des chansons. J'avais, dans ma première édition, tenté une reconstruction de la langue littéraire du poète : j'ai renoncé à cette restitution arbitraire et j'ai adopté l'orthographe des manuscrits que j'ai indiqués pour chaque chanson. Enfin, j'ai estimé inutile de réimprimer les chansons dont je tiens pour erronée l'attribution à Conon de Béthune.

2. Voir A. Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune* (Paris, 1639), p. 4. Les indications généalogiques qui suivent sont empruntées au même ouvrage (voir le tableau, p. 74 et *passim*).

dit le Roux († en 1191 au siège de Saint-Jean-d'Acres). Conon de Béthune, notre trouvère, était le cinquième fils de Robert V et d'Adélaïde de Saint-Pol. C'est d'un frère aîné de Conon, Guillaume II, surnommé le Roux († en 1214), que descend, entre autres, le célèbre ministre de Henry IV, Sully. Depuis Guillaume I<sup>er</sup>, grand-père de Conon, la maison de Béthune était apparentée à la maison de Hainaut et de Flandre, Guillaume ayant épousé Clémence d'Oisi, petite-fille d'Ade de Hainaut. Ainsi, Conon eut pour parents, entre autres, Baudoin IX, le premier empereur français de Constantinople, et ses successeurs sur le trône byzantin. Cette parenté contribua sans doute à le désigner pour les hautes dignités qu'il obtint à la suite de la quatrième croisade.

On ne connaît pas la date précise de la naissance de Conon de Béthune, qui doit se placer vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. De sa jeunesse, nous savons seulement qu'il eut pour « maître » dans l'art de « trouver », comme il nous l'apprend dans une de ses chansons (V, 51-52), son parent Huon d'Oisi<sup>1</sup>. La première mention du nom de Conon de Béthune se trouve dans une charte de 1180 (ou 1181) par laquelle Robert V, avec ses enfants Robert, Guillaume, Baudoin, Jean et Conon, octroie plusieurs donations et immunités à l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste de Choques<sup>2</sup>. Vers la même époque, Conon a dû séjourner à la cour de France, puisque, dans une de ses chansons (III, 5-14), il raconte comment les « Français », la reine (Alix de Champagne) et son fils (Philippe-Auguste) en tête, ont blâmé son

1. Il s'agit de Huon III d'Oisi, châtelain de Cambrai, qui prit en 1181-1182 le parti du comte Philippe de Flandre dans sa guerre contre Philippe-Auguste. On a conservé sous son nom un petit poème, le *Tournoiement des dames* (Raynaud, n° 1024, p. p. A. Jeanroy, *Romania*, XXVIII, p. 240 et suiv.), et une chanson lyrique (Raynaud, n° 1030, p. p. J. Bédier, *Les chansons de croisade*, Paris, 1909, p. 51 et suiv.).

2. Voir Du Chesne, *ouvr. cité*, p. 132; preuves, p. 49.

langage artésien en présence des Champenois et d'une certaine « Comtesse », dans laquelle il est facile de reconnaître la célèbre Marie de Champagne, fille de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine<sup>1</sup>.

Les deux chansons de croisade qu'on a de Conon de Béthune (nos IV et V) se rapportent à la troisième croisade (1189-1193), à laquelle il a pris part lui-même, mais d'où il paraît être revenu dès 1189, à en juger par un « serventois » (Raynaud, n° 1030) où se trouvent de violentes diatribes contre un *Quenes*<sup>2</sup>, qui ne peut être que notre poète<sup>3</sup>. Dans la quatrième croisade (1202-1204), au contraire, il joua un rôle prépondérant, comme nous l'apprend la chronique de Villehardouin<sup>4</sup>. Il fut le chef de la mission qui, en 1201,

1. Voir, pour la vie de Marie de Champagne, E. Winkler, *Französische Dichter des Mittelalters : II. Marie de France* (*Sitzungsber. der Akad. d. Wiss. in Wien*, t. 188, mém. 3), p. 79 sq.

2. Cas-sujet de *Conon*.

3. Ce « serventois », déjà mentionné ci-dessus (p. iv, n. 1), est attribué, par les deux mss. apparentés de près qui le donnent, à Huon d'Oisi. Or, celui-ci était déjà mort en 1189 ou 1190 (voir l'argument décisif apporté par O. Schultz, *Arch. f. d. Stud. d. neu. Spr. u. Lit.*, LXXXIX, p. 448). Par suite, dans ma première édition (p. 101, n. 3), supposant que Conon était revenu de la croisade avec Philippe-Auguste à la fin de 1191, j'avais dû admettre la possibilité que l'attribution de la chanson à Huon d'Oisi fût erronée : quelque copiste y avait vu une riposte aux paroles par lesquelles Conon de Béthune rejette la responsabilité de son blâme des barons croisés sur son « maître d'Oisi » (V, envoi). M. Bédier (*ouvr. cité*, p. 58 et suiv.; cf. déjà *Romania*, XXXV, p. 384 et suiv.) a trouvé moyen de concilier l'attribution des mss. avec le fait que Huon d'Oisi était déjà mort en 1191 : il suppose que Conon de Béthune est revenu, en 1189, avant le départ retardé de Philippe-Auguste pour la Terre-Sainte, ce à quoi, en effet, ne s'oppose pas le texte de la chanson R. 1030 (v. 14 : *Si remaindroiz avoec vo roi failli*).

4. *La conquête de Constantinople par Geoffroi de Ville-Hardouin*, p. p. N. de Wailly (Paris, 1872).

eut à négocier avec les Vénitiens le transport des croisés en Palestine, et ce fut lui qui, en 1203, adressa la réponse hautaine des barons croisés au vieil empereur de Constantinople, Alexis, qui les avait sommés de s'éloigner de ses terres. Quand le nouvel empereur, le jeune Alexis, que les croisés avaient placé sur le trône grec, fit mine de ne pas vouloir tenir ses engagements, ce fut de nouveau Conon de Béthune qu'on chargea de parler au nom des barons courroucés. Le chroniqueur Philippe Mousket<sup>1</sup> raconte que Conon de Béthune assista à la seconde prise de Constantinople en 1204, et, à l'avènement de Baudouin de Flandre sur le trône de l'empire grec, Conon fut promu grand-maître de la garde-robe impériale ou « protovestiaire »<sup>2</sup>. Par la suite, Conon de Béthune fut intimement mêlé aux événements politiques et militaires de l'empire latin de Constantinople. Par les chroniques de Villehardouin et de Henri de Valenciennes<sup>3</sup>, nous apprenons quel rôle important il joua sous la régence et le règne de Henri de Flandre, frère et successeur de Baudouin. A partir de l'année 1209, au milieu de laquelle finit la chronique de Henri de Valenciennes, il n'y a que très peu de renseignements sur la vie de Conon de Béthune. L'on sait cependant qu'après que le nouvel empereur, Pierre de Courtenai, eut été fait prisonnier par le despote d'Épire, Théodore l'Ange (en 1217)<sup>4</sup>, Conon de Béthune occupa, sous la régence de Yolande de Flandre, femme de Pierre de Courtenai, le poste de « séné-

1. Éd. Reiffenberg, t. II (Bruxelles, 1838), p. 308, v. 20451.

2. Voir Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois* (Paris, 1657), t. II, p. 14.

3. La chronique de Henri de Valenciennes, remaniement en prose d'un poème historique (voir G. Paris, *Romania*, XIX, p. 63 et suiv.), a été publiée par N. de Wailly à la suite de la chronique de Villehardouin.

4. Il s'agit bien de Théodore l'Ange, et non pas de Théodore Lascaris, comme je l'avais admis par erreur dans ma première édition (p. 20); voir O. Schultz, *ouvr. cité*, p. 447.

chal », et qu'à la mort de l'impératrice Yolande (août 1219), les barons élirent Conon « bail » ou régent de l'Empire<sup>1</sup>. Dans les *Annales ecclesiastici* de Raynaldus<sup>2</sup>, on le trouve encore mentionné à la date du 15 décembre 1219. Il mourut le 17 décembre<sup>3</sup> de la même année ou de l'année suivante. Cette dernière date est bien le *terminus ad quem* de sa mort, puisque, dans une lettre du mois de juin 1221, le nouvel empereur, Robert de Courtenai, lui donne l'épithète *bonae memoriae*<sup>4</sup>.

## II. — LES CHANSONS ATTRIBUÉES A CONON DE BÉTHUNE.

LES MANUSCRITS. — D'après la *Bibliographie des chansonniers français* de G. Raynaud (Paris, 1884), les quatorze chansons suivantes sont attribuées à Conon de Béthune par un ou plusieurs mss.<sup>5</sup> :

Raynaud 15 : *Chanter m'estuet, car pris m'en est courage.*

R. 303 : *Si voirement con cele dont je chant.*

R. 629 : *Chanson legiere a entendre.*

R. 1125 : *Ahi, amours, con dure departie.*

R. 1128 : *Se rage et derverie.*

R. 1314 : *Bien me deüsse targier.*

R. 1325 : *Bele douce dame chiere.*

R. 1420 : *Tant ai amé c'or me convient haïr.*

R. 1574 : *L'autrier avint en cel autre païs.*

1. Voir Du Cange, *ouvr. cité*, t. II, p. 73.

2. T. XIII (Rome, 1646), p. 313 b.

3. Voir, pour ce jour, le Martyrologe de Saint-Barthélemy de Béthune (Du Chesne, *ouvr. cité*, p. 163; preuves, p. 76).

4. Voir Raynaldus, *Ann.*, l. c.

5. Les mss. donnent les rubriques suivantes : *Mesire Quenes* (12 fois), *Mesire Quenes de Betune* (5 fois), *Quenes de Betune* (5 fois), *Mesire Quenes chevalier* (2 fois), *Quenes* (2 fois), *Sire Quenes* (1 fois) et *Maistre Quenes chevalier* (1 fois).

- R. 1623 : *L'autrier un jour après la saint Denise.*  
 R. 1837 : *Mout me semont Amours que je m'envoïse.*  
 R. 1859 : *Voloirs de faire chanson.*  
 R. 1960 : *Au comencier de ma nouvele amour.*  
 R. 2000 : *Amis Bertrans, dites moi le meillour*<sup>1</sup>.

De ces quatorze chansons, on peut immédiatement rayer la dernière, qui est un jeu-parti entre *Sires Guichairs* et *Amis Bertrans*; elle n'est attribuée à notre poète que par un ms. (C = Berne 389) dont les attributions, ajoutées après coup, sont souvent erronées<sup>2</sup>. Les treize chansons qui restent sont réparties entre dix-sept manuscrits; le tableau ci-contre résume cette répartition et indique les attributions faites par les mss.<sup>3</sup>

1. M. Alfred Jeanroy (*Romania*, XXI, p. 418 et suiv.) a, en outre, fait observer que les chansons anonymes R. 1131 et R. 1137 ne font qu'un avec R. 1325, ainsi que la chanson anonyme R. 895 avec R. 1420. — Je laisse de côté le jeu-parti provençal (Bartsch, *Grundriss*, p. 184, n° 392, 29) entre *Rambaut* (de Vaqueiras) et un certain *Seingner Coine*, dans lequel M. V. de Bartholomaeis (*Romania*, XXXIV, p. 44 et suiv.) a cru reconnaître notre trouvère. Ce jeu-parti, publié en dernier lieu par M. de Bartholomaeis (*ouvr. cité*, p. 45 et suiv.), aurait été composé en Roumanie entre les années 1201 et 1207.

2. Ce qui peut expliquer l'erreur, c'est que le jeu-parti suit immédiatement une chanson (R. 1125) attribuée, avec raison, à Conon de Béthune.

3. J'ai adopté les sigles de Schwan conformément à la *Bibliographie des chansonniers français* de M. A. Jeanroy (*Classiques français du moyen âge*, n° 18), où l'on trouvera sur les divers mss. toutes les indications utiles. J'ai dû cependant désigner par *x* et *y* deux mss. qui n'ont pas de sigles dans cette bibliographie : *x* est le fragment de Stuttgart, aujourd'hui perdu, p. p. Fr.-J. Mone dans *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, t. VII (Carlsruhe, 1838), p. 411; *y* est le ms. prov. O (Rome, Vat. 3208), p. p. C. de Lollis dans *Atti della Reale Acc. dei Lincei*, 4° série, partie I, année 1886, p. 4 et suiv.; cf. P. Meyer, *Romania*, XVII, p. 302 et suiv., et A. Jeanroy, *Bibliographie des chansonniers provençaux* (*Classiques français du moyen âge*, n° 16).

Raynaud.	C	H	I	K	M	N	O	P	R	T	U	V	X	a	e	x	y	Éd.
15	CB	...	...	RM	GM	RM	...	RM	CB	GM	an	...	RM	...	...	...	...	II
303	CB	an	...	...	...	...	...	...	CB	CB	an	...	...	...	...	...	...	I
629	CB	an	...	CC	CB	CC	an	CC	CB	CB	...	an	CC	CB	an	CB	an	IV
1125	CB	...	...	...	CB	...	an	...	CB	CB	...	...	...	...	...	...	...	VI
1128	...	...	...	an	CB	an	an	...	...	CB	an	...	an	...	...	...	...	V
1314	...	...	...	...	CB	...	an	...	...	CB	an	...	...	...	...	...	...	VII
1325	...	...	...	...	CB	...	an	...	...	CB	an	...	...	...	...	...	...	VIII
1420	an	...	...	...	CB	...	an	...	...	CB	an	...	...	...	...	...	...	X
1574	CB	an	an	RF	[CB]	RF	an	an	...	CB	an	...	...	...	...	...	...	IX
1623	CB	...	...	...	CB	...	...	...	...	CB	an	...	...	...	an	...	...	III
1837	CB	...	...	...	CB	...	...	...	...	CB	...	...	...	...	an	...	...	...
1859	CB	...	...	...	GV	...	...	...	...	GV	...	...	...	GV	...	...	...	...
1960	...	...	...	JE	[CH]	GE	an	an	CB	CH	an	...	...	...	...	...	...	...

Les abréviations de ce tableau ont les valeurs suivantes :

CB = Conon de Béthune; cc = Châtelain de Coucy; ch = Chevalier; GE = Gautier d'Épinal; gm = Gilon des Viés Maisons; gv = Guillaume le Vinier; JE = Jacques d'Épinal; rf = Richard de Fournival; RM = Robert de Marberoles; an = chanson restée anonyme dans un ms. qui d'ordinaire donne des attributions; an = chanson anonyme dans un ms. qui ne donne jamais d'attributions; les abréviations entre crochets indiquent que l'attribution est donnée dans la table et non dans le corps du ms.

Le tableau doit donc se lire ainsi :

la chanson qui porte dans Raynaud le n° 15 se trouve dans les mss. U, qui n'indique jamais d'auteur, R, qui l'attribue à Conon, KMNPTX, qui l'attribuent à divers auteurs; je ne l'ai pas admise dans mon édition; — la chanson 1314 est dans O et U, qui ne donnent jamais de nom d'auteur, elle est anonyme dans KNX, attribuée à Conon dans M et T; c'est le n° V de mon édition.

De ce tableau, il résulte que, *K N P X* — qui forment un groupe très étroitement lié — ignorant le nom de Conon de Béthune et *H I O U V e y* ne donnant jamais de nom d'auteur, seuls peuvent entrer en ligne de compte pour l'attribution d'une chanson à Conon de Béthune les mss. *M R T a*, qui appartiennent à une même famille, et les mss. *C x*, qui appartiennent à la même famille que *K N P X*, mais non au même groupe; malheureusement, les attributions de *C* sont en général douteuses et *x* ne peut nous servir que pour une chanson.

Dans ces conditions, l'attribution à Conon des chansons R. 15 et R. 1960, pour lesquelles *R* est contredit par *MT*, est peu vraisemblable, et il en est de même pour R. 1859, pour laquelle l'attribution de *C* est contredite par *M T a*; j'ai donc rejeté ces trois pièces<sup>1</sup>.

Pour les dix autres chansons que j'ai recueillies dans mon édition, l'attribution de II (par *C*) et de III, VI, VII (par *M T*, mss. apparentés de près) était discutable, mais elle n'est pas contredite par la tradition manuscrite; il en est de même pour V et VIII (*M T*), malgré l'anonymat de l'une de ces pièces dans *C* et de l'autre dans *K N X*; l'attribution de I est mieux assurée par *R T*, et plus encore celle de IX par *C* et *M T*, ainsi que celle de X par *C* et *M T*, malgré l'indication contraire de *K N* et l'anonymat de *P*; enfin IV est attribuée à Conon par *C M R T a x*, ce qui ôte beaucoup de vraisemblance à l'attribution de cette pièce au châtelain de Coucy par *K N P X*<sup>2</sup>.

D'après le contenu des chansons, seule l'attribution des IV et V à Conon reçoit une confirmation du rapprochement avec R. 1030 (voir ci-dessus, p. v), qui nomme Conon et

1. On les trouvera imprimées en appendice à ma première édition.

2. De la place qu'occupe la chanson IV dans *V*, ms. apparenté de près au groupe *K N P X*, on peut conclure que la source de *V* attribuait aussi cette chanson au châtelain de Coucy.

fait évidemment allusion à ces deux pièces<sup>1</sup>. Comparez Conon de Béthune, IV, 10-12 :

Car je ne doi *faillir* mon Creator.  
Ki li *faura* a cest *besoig* d'aïe,  
Saiciés ke il li *faura* a grignor,

et R. 1030, 7-8 (éd. Bédier) :

Quant Dex verra que ses *besoingz* ert granz,  
Il li *faudra*, car il li a *failli*;

Conon, IV, 33-34 :

Ki chi ne velt avoir vie anuieuse  
Si voist *por Dieu morir* liés et *joieus*,

et R. 1030, 12 :

Ne vousistez *por Diu morir joianz*;

Conon, IV, 41-42 :

Dieus! tant avons esté *preus* par huiseuse,  
Or i parra ki a certes iert *preus*,

et R. 1030, 17-18 :

*Mout* fu Quenes *preus*, quant il s'en ala,  
De sermouner et de gent *preehier*;

Conon, IV, 47-48 :

S'or i laissons nos anemis *morteus*,  
A tos jors *mâis iert no vie honteuse*,

et R. 1030, 11 :

Or menrez vous *honteuse vie* ci;

1. Confirmation d'autant plus intéressante qu'elle contredit l'attribution de IV au châtelain de Coucy par *K N P X (V)* et affaiblit la valeur du témoignage de ce groupe contre l'attribution de X.

Conon, V, 37-38 :

Dehait li bers qui est de tél sanblance  
 Con li oixel qui *conchiët* son nit,

et R. 1030, 21 :

Or est venuz son lieu *reconchier*.

CONTENU ET STYLE DES CHANSONS. — Les chansons de croisade IV et V, qui sont sûrement de Conon de Béthune, se distinguent par un style vif et énergique, avec le mélange traditionnel d'enthousiasme religieux et de regrets amers d'être obligé de quitter la dame aimée. C'est dans V (v. 51) que se trouve l'allusion à Huon d'Oisi, mentionnée plus haut. La pièce X est un spirituel débat entre un chevalier et une dame qu'il avait jadis aimée d'un amour malheureux. La dame, vieillie, est prête à céder, mais trop tard : le chevalier renonce à ses faveurs. Dans cette chanson sont nommés deux grands personnages de la fin du XII<sup>e</sup> siècle : *li Marchis* (v. 39), probablement le marquis Boniface II de Montferrat, un des héros de la quatrième croisade, qui a régné de 1192 à 1207, mais devait être, au moins depuis 1187, corégent de son frère aîné Conrad, parti cette année-là pour l'Orient et mort assassiné en 1192<sup>1</sup>, et *li Barrois* (v. 40), Guillaume des Barres, connu pour sa force prodigieuse et qui, vers 1188, vainquit Richard Cœur de Lion dans un combat singulier<sup>2</sup>.

Toutes les autres chansons sont des « chansons d'amour », qu'on peut diviser en deux catégories : celles où le poète apparaît comme l'amant fidèle et humble (I, II, III) et celles où il accuse sa dame de trahison et de félonie (VI, VIII et IX). Dans VII, le couplet 1 appartient à la première catégo-

1. Voir *L'Art de vérifier les dates*, 3<sup>e</sup> éd., t. III (Paris, 1787), p. 632 b; cf. O. Schultz, *ouvr. cité*, p. 448.

2. Voir H.-F. Delaborde, *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, t. II (Paris, 1885), l. III, v. 431-435 et 485 et suiv.

rie et le couplet II à la seconde, ce qui a fait supposer, non sans raison, qu'il y a là *deux* chansons incomplètes, dont l'une serait l'imitation extérieure de l'autre<sup>1</sup>. Dans ces « chansons d'amour », qui, pour le style, montrent beaucoup de différences, se rencontrent quelques renseignements personnels : dans III (v. 5-14), la petite scène, rapportée ci-dessus (p. IV), où la reine mère et son fils Philippe-Auguste raillent le poète de son langage dialectal, et (v. 7) la mention de la « Comtesse », Marie de Champagne, dont l'opinion a tant de valeur pour le poète et dans qui on a même voulu voir l'objet de l'amour courtois du jeune gentilhomme<sup>2</sup>; la chanson I est adressée à un certain *Noblet* (v. 43)<sup>3</sup>, probablement le même qu'on retrouve dans l'œuvre de Gace Brulé<sup>4</sup>. Dans VII (v. 16-18), il y a une allusion à la participation de Conon à la troisième croisade. IX débute par les vers :

L'autrier un jor après la Saint Denise  
Fui a Betune, ou j'ai esté sovent.

Des chansons II, VI et VIII, il n'y a rien à dire, sinon que VIII, que deux bons mss., *M* et *T*, attribuent à Conon de Béthune, est remplie d'allusions obscures et écrite dans un langage singulièrement contourné.

Quant aux chansons que j'ai rejetées (R. 15, 1859 et 1960), la première est une violente diatribe contre l'amour, les femmes et les faux amants. R. 1859 et 1960, dont le style est particulièrement vague et incolore (dans R. 1859, il y

1. Voir A. Jeanroy, *Romania*, XXI, p. 421. Il ne semble guère possible d'admettre avec A. Scheler (*Trouvères belges*, p. 272) qu'il s'agisse, dans la même chanson primitive, de deux amies différentes, de la nouvelle (couplet I) et de l'ancienne (couplet II).

2. Marie, née en 1145, aurait, quant à son âge, bien pu être l'inspiratrice amoureuse du poète.

3. Le ms. *R* donne *Robers*.

4. Voir *Chansons de Gace Brulé*, éd. par G. Huet (Paris, 1902), *Table des noms propres*, p. 149.

a notamment un abus surprenant de la construction périphrastique avec *aler* et le gérondif), contiennent quelques indications personnelles. L'auteur de R. 1859 se réfère aux chansons d'amour de *Monseigneur Gasson* (v. 14), qui est sans aucun doute le trouvère Gace Brulé, contemporain de Conon de Béthune<sup>1</sup> et antérieur à Guillaume le Vinier<sup>2</sup>, à qui les mss. *M T a* attribuent la chanson. Cette dernière attribution peut cependant bien être exacte : Guillaume le Vinier a pu mentionner Gace comme un de ses prédécesseurs célèbres dans l'art de « trouver ». Enfin R. 1960 est adressée à un certain *comte de Gueldre* (v. 36), dans lequel on est tenté de voir Othon III, connu pour s'être intéressé à la poésie, mais qui n'a régné qu'après la mort de Conon de Béthune (1229-1271)<sup>3</sup>.

VERSIFICATION. — Le nombre des couplets est variable : 6 dans I, IV, V et X (avec *envoi* dans I et V), 5 dans II et VI, 4 dans VIII et IX, 3 dans III et 2, sûrement authentiques, seulement dans VII<sup>4</sup>.

*Rapport des couplets.* — I, III, IV, VI, VIII, X sont à *coblas doblas*, I et VIII donnant en partie les rimes des couplets pairs dans l'ordre inverse de celles des couplets impairs. Dans IX, les trois premiers couplets sont sur les mêmes rimes, le quatrième est isolé, construction strophique rare dans la poésie lyrique française du moyen âge<sup>5</sup>. Dans V, les

1. Pour l'époque où a vécu Gace Brulé, voir G. Huet, *Chansons de Gace Brulé*, p. I-XVII.

2. Guillaume le Vinier, religieux d'Arras, ne mourut qu'en 1245; cf. A. Guesnon, dans *Bulletin hist. et philol. du Comité des travaux hist. et scient.*, année 1894 (Paris, 1895), p. 432-434.

3. Voir P. Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 619 et 685.

4. Dans C, il y a à la fin de IV un demi-couplet qui semble avoir été ajouté après coup; V a dans U un second envoi sûrement apocryphe.

5. Mais il n'est pas impossible que le couplet III, qui ne se

six couplets se répartissent par trois entre deux types, dont la tradition manuscrite ne permet pas de retrouver sûrement l'ordre : je me suis arrêté à la combinaison *a a b a b b*. La chanson II est à *coblas capcaudadas*. VII est à *coblas singulares*, mais ce peut être par suite d'une erreur de la tradition manuscrite (voir ci-dessus, p. XII et suiv.)<sup>1</sup>.

*Structure strophique.* — Les couplets ont 8 vers dans II, IV, V, VI, VIII, IX et X, 7 dans I et III, 12 dans VII. Le vers est le décasyllabe dans II, III, IV, IX et X ; il est de 7 syllabes dans I et de 6 dans VI ; il y a un mélange de vers de 10 et de 7 syllabes dans V et VIII, de 7 et de 3 syllabes dans VII. Le vers de 3 syllabes est remplacé par un vers de 4, lorsqu'il commence par une voyelle devant laquelle s'élide l'*e* final du vers féminin de 7 syllabes qui précède, de sorte que ces deux vers ont toujours ensemble 11 syllabes<sup>2</sup>.

La structure strophique de IV et IX (et aussi de R. 15) est identique, mais la musique diffère complètement, comme me l'a indiqué M. A. Jeanroy.

*Césure.* — Les décasyllabes sont en général coupés à la 4<sup>e</sup> syllabe, souvent avec césure lyrique (c'est-à-dire après

trouve que dans les mss. *C* et *U* (apparentés de très près), soit apocryphe.

1. La même explication ne peut s'appliquer à R. 15, dont la construction à *coblas singulares* est ainsi inconnue des pièces d'attribution certaine.

2. Les mss. ont des leçons très différentes pour ces vers courts et les savants ont différé d'avis sur le compte de 3 ou 4 syllabes. Dans ma première édition (p. 111 et suiv.), j'avais admis que ces vers étaient uniformément de 4 syllabes. Mon opinion s'est modifiée devant les observations de M. J. Bédier sur la pièce I de Colin Muset (éd. des *Classiques français du moyen âge*, 1912, p. 33) et devant les cas analogues que j'ai trouvés dans Thibaut de Champagne. Cf. F. Gennrich, *Musikwissenschaft und romanische Philologie* (Halle, 1918), p. 47, et *Zs. f. roman. Phil.*, XXXIX, p. 354.

une finale féminine); II, V, VIII et X présentent des décasyllabes sans césure après la 4<sup>e</sup> syllabe, mais il n'y a aucun cas certain de césure épique<sup>1</sup>.

*Rime.* — Contrairement à l'opinion que P. Meyer fondait sur l'examen de certains mss., Conon de Béthune ne s'est pas permis des *assonances* au lieu de rimes<sup>2</sup>. Il y a de nombreux exemples de rimes *équivoques* (homonymes) et *identiques*. On rencontre aussi quelques cas de rimes dites *grammaticales* (III, 8 et 12 : *cortoise, cortois*, 10 et 11 : *franchoise, franchois*; IV, 44 et 48 : *honteus, honteuse*). Mais il n'y a aucun exemple de rime *riche*.

LANGUE. — Conon de Béthune ayant dit lui-même que sa *parole* n'était pas *franchoise* (III, 10) et qu'il avait *dit mos d'Artois*, parce qu'il n'avait pas été *norris a Pontoise* (III, 13-14), il y a lieu de rechercher les traits *artésiens* (picards) qui peuvent se rencontrer dans les rimes et la mesure des chansons qui lui sont attribuées.

1. *-en-* distinct de *-an-* (avec les exceptions connues). Rimes pures en *-ance* dans I, V et IX, en *-ans* dans I et V, en *-endre* dans I, en *-ens* dans II, en *-ent* dans I et IX<sup>3</sup>.

2. *-s* : *-z̄*. Rimes mêlées en *-aus* dans VIII<sup>4</sup>, en *-ens* dans II, en *-eus* dans IV, en *-is* dans VIII et X, en *-ois* dans III. Au contraire, il y a des rimes pures en *-anz̄* dans I, en *-anz̄* et *-iez̄* dans V, en *-is* et *-ous* dans VII<sup>5</sup>.

1. Les cas où il serait possible d'introduire une césure épique (II, 17 et 23; IV, 26; V, 50) sont des erreurs de copiste.

2. Les mss. *C I U* en particulier présentent des assonances, mais il n'y a là que des fautes de copiste que la comparaison des autres manuscrits suffit le plus souvent à faire rejeter.

3. R. 15 a des rimes pures en *-ent*; R. 1960 a quatre rimes pures en *-ente*, mais mêle ailleurs *-enz̄* avec *-anz̄*; R. 1859 a *atent* : *-ant*.

4. Je suppose que le mystérieux *saus* (VIII, 19) vient de *salicem*.

5. R. 1960 a, comme I et V, des rimes pures en *-anz̄* (*-enz̄*) à côté de la confusion de *-is* et *-iz̄* (comme dans VIII et X).

3. *-iee* : *-ie*. Les chansons I, IV, VI, VII et X ne présentent que des rimes pures en *-ie*<sup>1</sup>.

4. *-eine* : *-aine*. Rime mêlée dans VIII (v. 5 : *paine* < *pœna* : *-aine*)<sup>2</sup>.

5. Le pronom *ceaus* (*e c c e - i l l o s*) : *-aus* dans VIII (v. 17).

Dans les chansons qui sont, selon toute probabilité, de Conon de Béthune, il y a, en outre, à la rime quelques formes qui attestent l'absence de certains traits picards prononcés : *lieus* (et non *lius*) : *-eus* IV, 45 ; *entiere*, *maniere* (et non *entire*, *manire*) : *-iere*, VII, 2 et 10<sup>3</sup>.

La mesure du vers nous atteste aussi quelques traits « picards » dans les chansons d'attribution certaine : 1<sup>o</sup> la désinence monosyllabique *-iés* de la 2<sup>e</sup> pers. du plur. de l'imparf. de l'ind. et du cond. (V, 19 : *seriés* ; X, 22 : *sariés* ; X, 44 : *estiés*)<sup>4</sup> ; 2<sup>o</sup> la forme abrégée de l'adjectif possessif de la 1<sup>re</sup> pers. du plur. *no* (IV, 45 et 48), à côté de nombreuses formes non abrégées<sup>5</sup>.

Conon de Béthune s'est donc servi, dans ses chansons, d'un langage qui tenait le milieu entre le francien et le dialecte picard prononcé, donc probablement l'*artésien*, mitigé peut-être par des traits franciens. Les chansons R. 15, 1859 et 1960, dont les rimes et la mesure attestent des traits de langue divergents, ne peuvent donc pas lui appartenir ; ainsi se trouvent confirmées les indications fournies par les

1. Il en est de même de R. 15 et R. 1960, mais R. 1859 mêle les deux finales (v. 55 : *atachie* : *envie*, etc.). R. 15 fait, par contre, rimer le parfait en *-ut* avec le part. passé en *-u* (v. 18 : *connut* : *-u*), trait caractéristique du picard.

2. Cette rime se trouve aussi dans des textes franciens.

3. R. 15 fait rimer au cas-sujet *coraige* (v. 1) avec *-aige*.

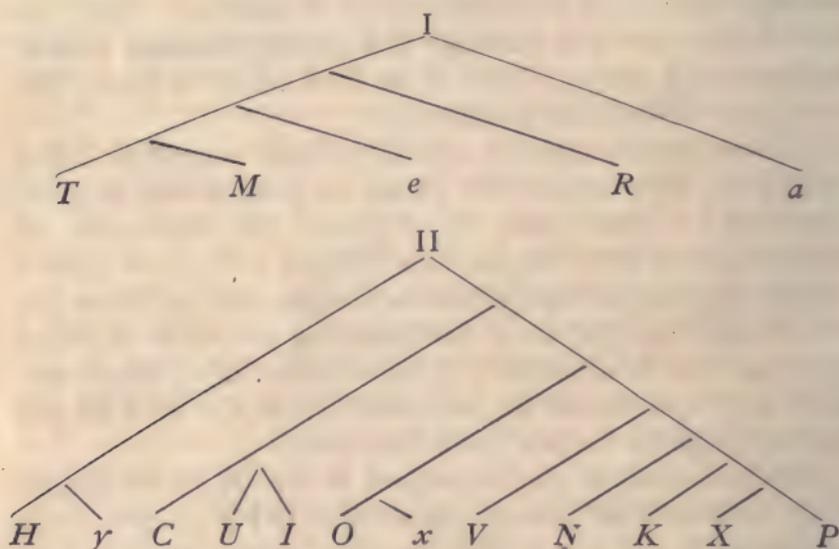
4. Le classement des mss. permettrait cependant aussi les formes *sariés* et *estiés*.

5. Le classement des mss. permettrait, à la rigueur, d'admettre une altération de la leçon primitive. — La chanson R. 1859 présente deux traits inconnus aux pièces attribuables à Conon : chute de *e* en hiatus (v. 15 : *ramentu* pour *ramenteu*) et contraction de *ne la* en *nel* (v. 42).

IV 33-34 *Q' o r vuet avoir honte et vie enuieuse Si voist morir liez et bauz et joianz Ox — Ki chi ne velt avoir vie anuieuse Si voist por Dieu morir liés et joieus TMRa + CKNPVX*. La leçon de *Ox* est un non-sens, et le mot *joianz* (qu'a aussi adopté *V*) pèche contre la rime.

Le ms. *γ*, de son côté, se rattache de très près à *H*. Les preuves en foisonnent dans la chanson IV.

J'arrive ainsi à établir pour les dix-sept mss. les filiations suivantes :



Mais il faut ajouter que plusieurs mss., notamment *C*, *O*, *P* et *U*, sont des mss. « contaminés » et ont ainsi une valeur relativement peu importante pour le rétablissement du texte supposé primitif. Ce texte, il faut en général, d'après notre classification des mss., le chercher dans le groupe I (= Schwan : *s*<sup>I</sup>), et c'est de préférence le bon ms. *M* que j'ai pris comme base de mon texte critique. Cependant, j'admets en règle dans le texte une leçon commune à deux des groupements principaux de II (Schwan : *s*<sup>II</sup> et *s*<sup>III</sup>).

La graphie du texte critique est, autant que possible, celle du ms. *T*, dont le langage est légèrement « picard ».

BIBLIOGRAPHIE. — Je donne ci-dessous la liste des ouvrages qui contiennent des chansons de Conon de Béthune :

Aubry (P.), *Le chansonnier de l'Arsenal, reproduction photographique du ms. 5198 de la Bibl. de l'Arsenal*; Paris, 1911 et suiv. (= Aubry).

Auguis (P.-R.), *Les Poètes françois depuis le XII<sup>e</sup> siècle*, t. II; Paris, 1824 (= Auguis).

Bartsch (K.), *Chrestomathie de l'ancien français*; Leipzig, 1866; 3<sup>e</sup> éd., 1875; 5<sup>e</sup> éd., 1884; 8<sup>e</sup> éd., 1904 (= Bartsch, *Chrest.*).

Bartsch (K.), *Altfranzösische Romanzen und Pastouellen*; Leipzig, 1870 (= Bartsch, *Afr. Rom. u. Past.*).

Bartsch (K.) et Wiese (L.), *Chrestomathie de l'ancien français*; Leipzig, 9<sup>e</sup> éd., 1908; 12<sup>e</sup> éd., 1920 (= Bartsch-Wiese).

Bédier (J.), *Les chansons de croisade*; Paris, 1909 (= Bédier).

Bertoni (G.), *La sezione francese del manoscritto provenzale estense*, dans *Archivum romanicum*, t. I (1917), p. 307-410 [repr. photot. et dipl. du ms. H] (= Bertoni, *Arch. Rom.*).

Brakelmann (J.), *Die altfranzösische Liederhandschrift Nro. 389 der Stadtbibliothek zu Bern*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. XLI (1867), p. 339-376; t. XLII (1868), p. 73-82 et 241-392; t. XLIII (1868), p. 241-394 [repr. dipl. du ms. C] (= Brakelmann, *Arch.*).

Brakelmann (J.), *Les plus anciens chansonniers français*; Paris, 1870-1891 (= Brakelmann, *Chansonniers*).

Buchon (J.-A.-C.), *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade*, t. I; Paris, 1840 (= Buchon).

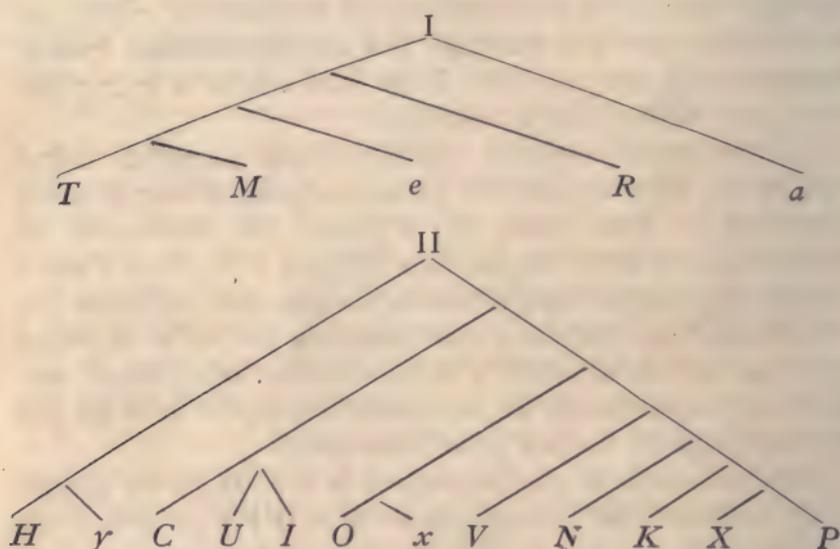
Dinaux (A.), *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. III (*Les Trouvères artésiens*); Paris et Valenciennes, 1843 (= Dinaux).

Grützmacher (W.), reproduction partielle du ms. *y* dans

IV 33-34 *Q' o r vuet avoir horfle et vie enuieuse Si voist morir liez et bauz et joianz Ox — Ki chi ne velt avoir vie anuieuse Si voist por Dieu morir liés et joieus TMRa + CKNPVX*. La leçon de *Ox* est un non-sens, et le mot *joianz* (qu'a aussi adopté *V*) pèche contre la rime.

Le ms. *y*, de son côté, se rattache de très près à *H*. Les preuves en foisonnent dans la chanson IV.

J'arrive ainsi à établir pour les dix-sept mss. les filiations suivantes :



Mais il faut ajouter que plusieurs mss., notamment *C*, *O*, *P* et *U*, sont des mss. « contaminés » et ont ainsi une valeur relativement peu importante pour le rétablissement du texte supposé primitif. Ce texte, il faut en général, d'après notre classification des mss., le chercher dans le groupe I (= Schwan : *s*<sup>I</sup>), et c'est de préférence le bon ms. *M* que j'ai pris comme base de mon texte critique. Cependant, j'admets en règle dans le texte une leçon commune à deux des groupements principaux de II (Schwan : *s*<sup>II</sup> et *s*<sup>III</sup>).

La graphie du texte critique est, autant que possible, celle du ms. *T*, dont le langage est légèrement « picard ».

BIBLIOGRAPHIE. — Je donne ci-dessous la liste des ouvrages qui contiennent des chansons de Conon de Béthune :

Aubry (P.), *Le chansonnier de l' Arsenal, reproduction photographique du ms. 5198 de la Bibl. de l' Arsenal*; Paris, 1911 et suiv. (= Aubry).

Auguis (P.-R.), *Les Poètes françois depuis le XII<sup>e</sup> siècle*, t. II; Paris, 1824 (= Auguis).

Bartsch (K.), *Chrestomathie de l'ancien français*; Leipzig, 1866; 3<sup>e</sup> éd., 1875; 5<sup>e</sup> éd., 1884; 8<sup>e</sup> éd., 1904 (= Bartsch, *Chrest.*).

Bartsch (K.), *Altfranzösische Romanzen und Pastouellen*; Leipzig, 1870 (= Bartsch, *Afr. Rom. u. Past.*).

Bartsch (K.) et Wiese (L.), *Chrestomathie de l'ancien français*; Leipzig, 9<sup>e</sup> éd., 1908; 12<sup>e</sup> éd., 1920 (= Bartsch-Wiese).

Bédier (J.), *Les chansons de croisade*; Paris, 1909 (= Bédier).

Bertoni (G.), *La sezione francese del manoscritto provenzale estense*, dans *Archivum romanicum*, t. I (1917), p. 307-410 [repr. photot. et dipl. du ms. H] (= Bertoni, *Arch. Rom.*).

Brakelmann (J.), *Die altfranzösische Liederhandschrift Nro. 389 der Stadtbibliothek zu Bern*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. XLI (1867), p. 339-376; t. XLII (1868), p. 73-82 et 241-392; t. XLIII (1868), p. 241-394 [repr. dipl. du ms. C] (= Brakelmann, *Arch.*).

Brakelmann (J.), *Les plus anciens chansonniers français*; Paris, 1870-1891 (= Brakelmann, *Chansonniers*).

Buchon (J.-A.-C.), *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec à la suite de la quatrième croisade*, t. I; Paris, 1840 (= Buchon).

Dinaux (A.), *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. III (*Les Trouvères artésiens*); Paris et Valenciennes, 1843 (= Dinaux).

Grützmacher (W.), reproduction partielle du ms. *y* dans

*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. XXXIV (1864), p. 368-385 (= Grützmaker, *Arch.*).

Hofmann (K.), *Eine Anzahl altfranzösischer lyrischer Gedichte aus dem Berner Codex 389*, dans *Sitzungsberichte der Kgl. bayer. Akad. der Wiss. zu München*, année 1867, t. II, p. 486-527 (= Hofmann, *Sitzungsber.*).

Jeanroy (A.), *Sur deux chansons de Conon de Béthune*, dans *Romania*, t. XXI (1892), p. 418-424 (= Jeanroy, *Rom.*).

Keller (A.), *Romvart. Beiträge sur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italienischen Bibliotheken*; Mannheim et Paris, 1844 (= Keller).

La Borde (J.-B.), *Essai sur la musique ancienne et moderne*, t. II; Paris, 1780 (= La Borde).

Leroux de Lincy (A.-J.-V.), *Recueil de chants historiques français depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. I; Paris, 1841 (= Leroux de Lincy).

Lollis (C. de), *Il Canzoniere provenzale O* (Cod. Vat. 3208), dans *Atti della R. Accademia dei Lincei*, anno CCLXXXIII (Roma, 1886), serie quarta, parte 1<sup>a</sup>, p. 4-111 (= Lollis, *Atti* 1886).

Mätzner (E.), *Altfranzösische Lieder, berichtet und erläutert*; Berlin, 1853 (= Mätzner).

Meyer (P.), *Rapport sur une mission littéraire en Angleterre*, dans *Archives des missions*, 2<sup>e</sup> série, t. III (1866), p. 247-328, et V (1868), p. 154-162 et 216-244 (= Meyer, *Arch. des missions*).

Meyer (P.) et Raynaud (G.), *Le chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés* (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique, t. I; Paris, 1892 (= Meyer-Raynaud).

Michel (Fr.), *Chansons du Châtelain de Coucy*; Paris, 1830 (= Michel).

Mone (Fr.), reproduction du ms. x dans *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, t. VII (1838), col. 411 (= Mone, *Anz.*).

Oulmont (Ch.), *La Poésie Française du Moyen Age*; Paris, 1913 (= Oulmont).

Paris (G.) et Langlois (E.), *Chrestomathie du moyen âge*; Paris, 1897; 10<sup>e</sup> éd., 1917 (= Paris-Langlois).

Paris (P.), *Le Romancero français*; Paris, 1833 (= P. Paris).

Scheler (A.), *Trouvères belges du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*; Bruxelles, 1876 (= Scheler).

Sinner (J.-R.), *Catalogus codicum mss. Bibliothecae Bernensis*, t. III; Berne, 1772 (= Sinner).

Steffens (G.), *Die altfranzösische Liederhandschrift der Bodleiana in Oxford, Douce 308*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. XCVII (1896), p. 283-308; t. XCVIII (1897), p. 59-80, 343-382; t. XCIX (1897) p. 77-100, 339-388; t. CIV (1900), p. 331-354 (= Steffens, *Arch.*).

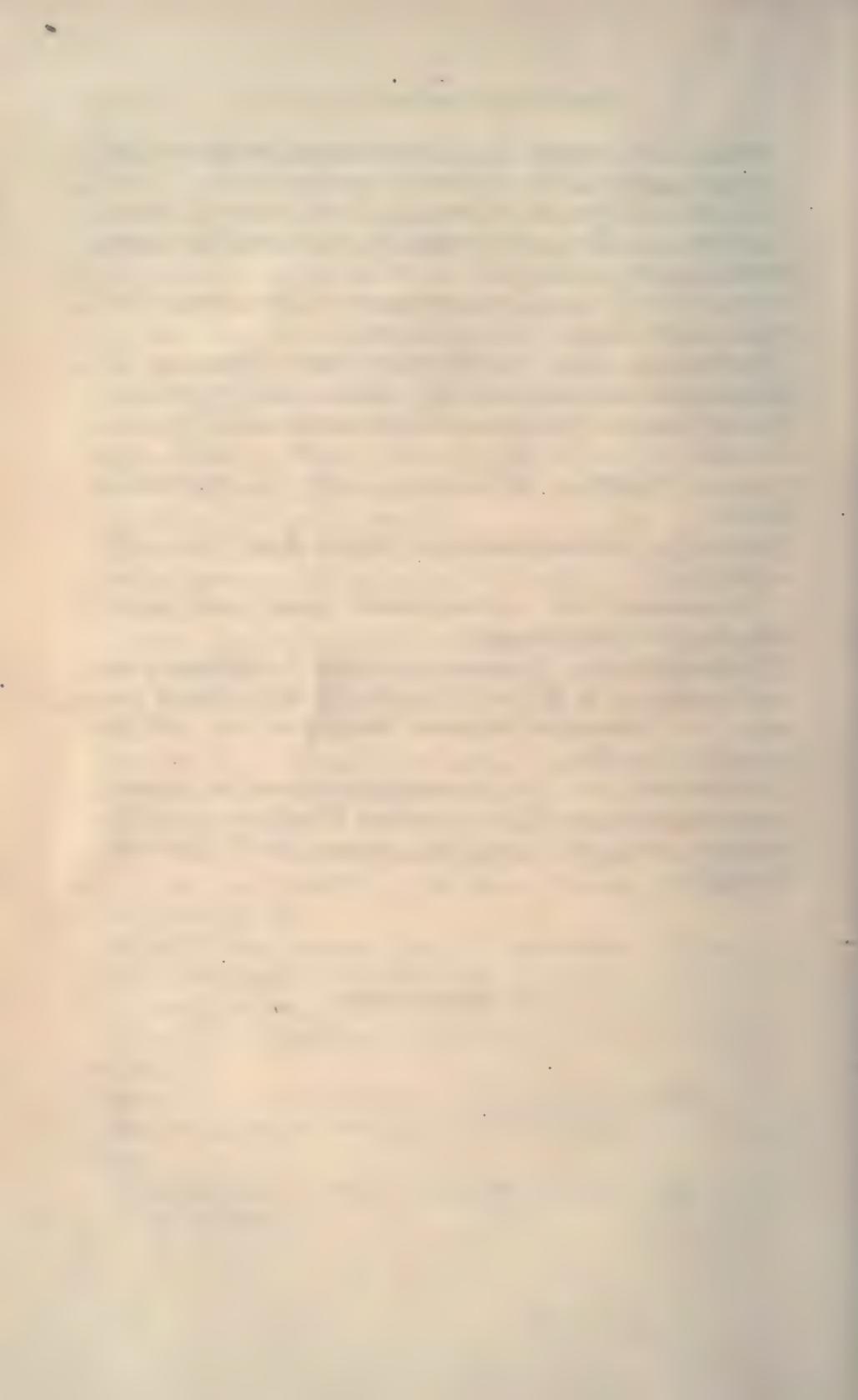
Sudre (L.), *Chrestomathie du Moyen Age*; Paris, 1898 (= Sudre).

Wackernagel (W.), *Altfranzösische Lieder und Leiche*; Bâle, 1846 (= Wackernagel).

Wallensköld (A.), *Chansons de Conon de Béthune, trouvreur artésien de la fin du XII<sup>e</sup> siècle*. Édition critique précédée de la biographie du poète; Helsingfors, 1891 (= Wallensköld, *C. de B.*).

Wallensköld (A.), *Un fragment de chansonnier, actuellement introuvable, du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, 1917, p. 2-17 [repr. dipl. du ms. e] (= Wallensköld, *N. Mitt.*).

---

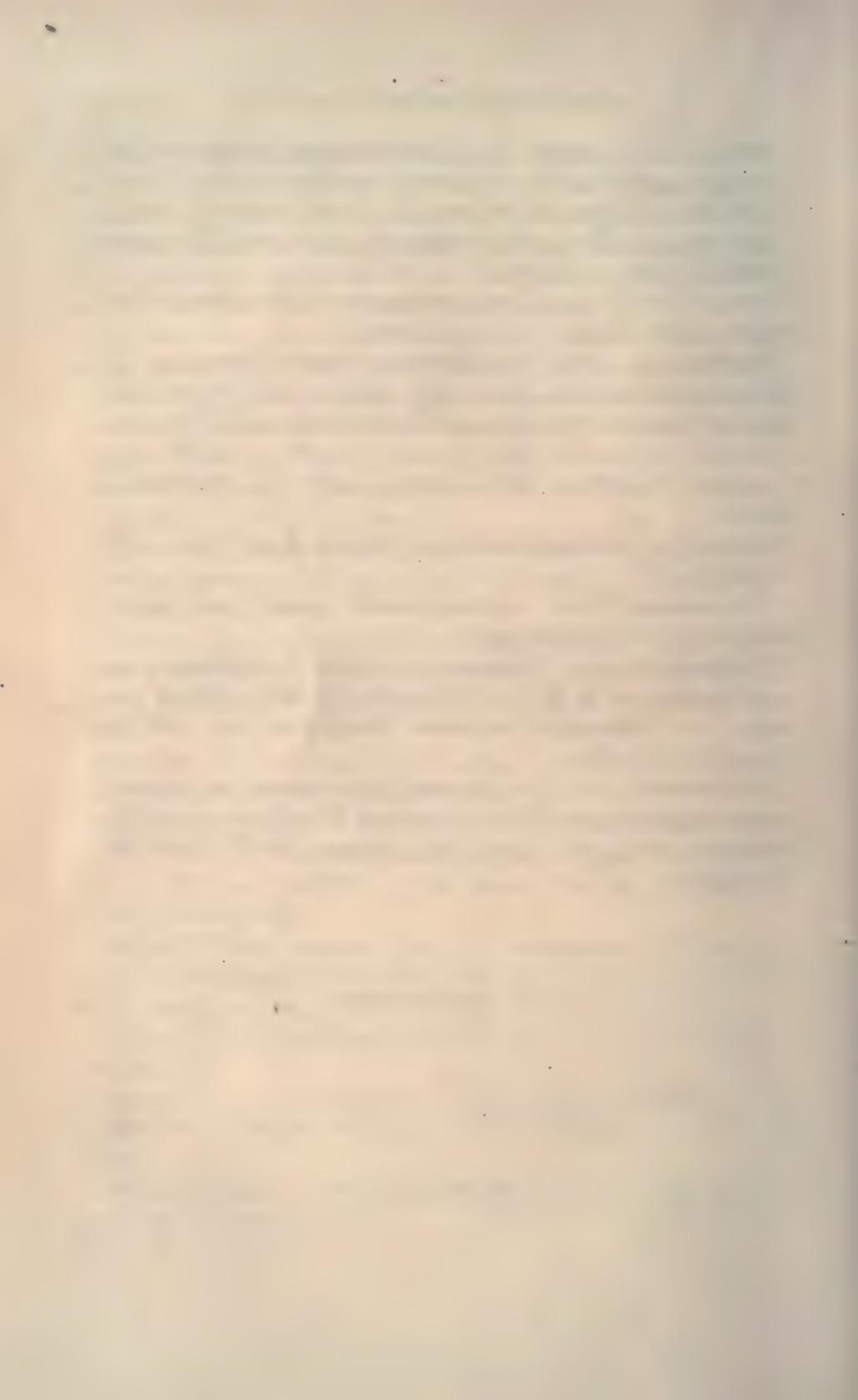


LES CHANSONS  
DE  
CONON DE BÉTHUNE

---

I. — CHANÇON LEGIERE A ENTENDRE.

- I. Chançon legiere a entendre  
Feraï, car bien m'est mestiers  
Ke chascuns le puist aprendre  
Et c'on le chant volentiers; 4  
Ne par autres messaigiers  
N'iert ja ma dolors mostree  
A la millor ki soit nee. 7
- II. Tant est sa valors doblee  
C'orgeus et hardemens fiers  
Seroit, se je ma pensee  
Li descovroie premiers; 11  
Mais besoins et desiriers  
Et çou c'on ne puet atendre  
Fait maint hardement reprendre. 14
- III. Tant ai celé mon martire  
Tos jors a tote la gent  
Ke bien le devroie dire  
A ma Dame solement, 18



LES CHANSONS  
DE  
CONON DE BÉTHUNE

---

I. — CHANÇON LEGIERE A ENTENDRE.

- I. Chançon legiere a entendre  
Feraï, car bien m'est mestiers  
Ke chascuns le puist aprendre  
Et c'on le chant volentiers; 4  
Ne par autres messaigiers  
N'iert ja ma dolors mostree  
A la millor ki soit nee. 7
- II. Tant est sa valors doblee  
C'orgeus et hardemens fiers  
Seroit, se je ma pensee  
Li descovroie premiers; 11  
Mais besoins et desiriers  
Et çou c'on ne puet atendre  
Fait maint hardement reprendre. 14
- III. Tant ai celé mon martire  
Tos jors a tote la gent  
Ke bien le devoie dire  
A ma Dame solement, 18

- K'Amors ne li dit noient;  
 Ne por quant, s'ele m'oblie,  
 Ne l'oublierai je mie. 21
- iv. Por quant, se je n'ai aïe  
 De li et retenement,  
 Bien fera et cortoisie  
 S'aucune pitiés l'em prent. 25  
 Au descovrir mon talent  
 Se gart bien de l'escondire,  
 S'ele ne me velt ochirre. 28
- v. Fols sui ki ne li ai dite  
 Ma dolor, ki est si grans.  
 Bien deüst estre petite  
 Par droit, tant sui fins amans; 32  
 Mais je sui si meschaans  
 Ke quanques drois m'i avance  
 Me retaut ma mescheance. 35
- vi. Tous i morrai en soffrance,  
 Mais sa beautés m'est garans,  
 De ma Dame, et la samblance  
 Ki tos mes maus fait plaisans, 39  
 Si ke je muir tous joians;  
 Ke tant desir sa merite  
 Ke ceste mors me delite. 42
- vii. Noblet, je sui fins amans,  
 Si aim la millor eslite  
 Dont onques cançons fust dite. 45
-

## II. — SI VOIREMANT CON CELE DON JE CHANT.

- I. Si voiremant con cele don je chant  
 Valt melz que totes les bones qui sont,  
 Et je l'aim plus que rien qui soit el mont,  
 Si me doint Deus s'amor senz decevoir; 4  
 Que tel desir en ai et tel voloir,  
 Ou tant ou plus, Deus en seit la verté,  
 Si con malades desirre santé,  
 Desir je li et s'amor a avoir. 8
- II. Or sai je bien que riens ne puet valoir  
 Tant con celi de cui j'ai tant chanté,  
 C'or ai veü et li et sa bealté  
 Et si sai bien que tant a de valor 12  
 Que je doi faire et outrage et folor  
 D'amer plus halt que ne m'avroit mestier;  
 Et non por cant maint povre chevalier  
 Fait riches cuers venir a halte honor. 16
- III. Ainz que fusse sospris de ceste amor,  
 Savoie je autre jent conseilhier,  
 Et or sai bien d'altrui geu enseignier  
 Et si ne sai mie lo mien juër; 20  
 Si sui con cil qui as eschas voit cler  
 Et qui tres bien ensengne as autres gens,  
 Et kant il jue, si pert si son sens  
 Qu'il ne se seit escore de mater. 24
- IV. Hé! las, dolanz, je ne sai tant chanter  
 Que ma Dame parçoive mes tormenz,  
 N'encor n'est pas si granz mes hardemanz

Ke je li os dire les mals que trai, 28  
Ne devant li n'en os parler ne sai;  
Et kant je sui aillors devant autrui,  
Lors i parol, mais si pou m'i dedui  
K'un anui valt li deduiz que j'en ai. 32

v. Encor devis comment je li dirai  
La grant dolor que j'en trais senz anui,  
Ke tant l'ador et desir, kant g'i sui, 36  
Que ne li os descouvrir ma raison;  
Si va de moi con fait del champion  
Qui de lon tens aprent a escremir,  
Et kant il vient ou champ as cous ferir,  
Si ne seit rien d'escu ne de baston. 40

---

## III. — MOUT ME SEMONT AMORS QUE JE M'ENVOISE.

- I. Mout me semont Amors ke je m'envoie,  
Quant je plus doi de chanter estre cois;  
Mais j'ai plus grant talent ke je me coise,  
Por çou s'ai mis mon chanter en defois; 4  
Ke mon langaige ont blasmé li François  
Et mes cançons, oiant les Champenois  
Et la Contesse encoir, dont plus me poise. 7
- II. La Roïne n'a pas fait ke cortoise,  
Ki me reprist, ele et ses fieus, li Rois.  
Encoir ne soit ma parole franchoise,  
Si la puet on bien entendre en franchois; 11  
Ne chil ne sont bien appris né cortois,  
S'il m'ont repris se j'ai dit mos d'Artois,  
Car je ne fui pas norris a Pontoise. 14
- III. Dieus! ke ferai? Dirai li mon coraige?  
Li irai je dont s'amor demander?  
Oïl, par Dieu! car tel sont li usaige  
C'on n'i puet mais sans demant riens trover; 18  
Et se jo sui outraigeus del trover,  
Se n'en doit pas ma Dame a moi irer,  
Mais vers Amors, ki me font dire outraige. 21
-

## IV. — AHI! AMORS, COM DURE DEPARTIE.

- I. Ahi! Amors, com dure departie  
 Me convenra faire de la millor  
 Ki onques fust amee ne servie!  
 Dieus me ramaint a li par sa douçour, 4  
 Si voirement con j'en part a dolor!  
 Las! k'ai je dit? Ja ne m'en part je mie!  
 Se li cors va servir Nostre Signor,  
 Mes cuers remaint del tot en sa baillie. 8
- II. Por li m'en vois sospirant en Surie,  
 Car je ne doi faillir mon Creator.  
 Ki li faura a cest besoig d'aïe,  
 Saiciés ke il li faura a grignor; 12  
 Et saient bien li grant et li menor  
 Ke la doit on faire chevallerie  
 Ou on conquiert Paradis et honor  
 Et pris et los et l'amor de s'amie. 16
- III. Dieus est assis en son saint iretaige;  
 Ore i parra con cil le secorront  
 Cui il jeta de la prison ombraje,  
 Quant il fu mis ens la crois ke Turc ont. 20  
 Honi soient tot chil ki remanront,  
 S'il n'ont poverte ou viellece ou malaige!  
 Et cil ki sain et jone et riche sont  
 Ne poevent pas demorer sans hontaige. 24
- IV. Tot li clergié et li home d'eaige  
 Qui ens ausmogne et ens biens fais manront  
 Partiront tot a cest pelerinaige,

Et les dames ki chastement vivront 28  
 Et loiauté feront ceaus ki iront;  
 Et s'eles font par mal conseil folaige,  
 A lasques gens mauvaises le feront,  
 Car tot li boin iront en cest voiaige. 32

v. Ki chi ne velt avoir vie anuieuse  
 Si voist por Dieu morir liés et joieus,  
 Car cele mors est douce et savereuse  
 Dont on conquiert le resne presieus, 36  
 Ne ja de mort n'en i morra uns sels,  
 Ains naistront tot en vie glorieuse;  
 Et saiciés bien, ki ne fust amereus,  
 Mout fust la voie et boine et deliteuse. 40

vi. Dieus! tant avons esté preus par huiseuse, 41  
 Or i parra ki a certes iert preus;  
 S'irons vengier la honte dolereuse  
 Dont chascuns doit estre iriés et honteus; 44  
 Car a no tans est perdu li sains lieux  
 Ou Dieus soffri por nos mort angoisseuse.  
 S'or i laissons nos anemis morteus,  
 A tos jors mais iert no vie honteuse. 48

---

## V. — BIEN ME DEÛSSE TARGIER.

- I. Bien me deüsse targier  
 De chançon faire et de mos et de chans,  
 Quant me convient eslongier  
 De la millor de totes les vaillans, 4  
 Si em puis bien faire voire vantance,  
 Ke je fas plus por Dieu ke nus amans,  
 Si en sui mout endroit l'ame joians,  
 Mais del cors ai et pitié et pesance. 8
- II. On se doit bien efforchier  
 De Dieu servir, ja n'i soit li talans,  
 Et la char vaintre et plaissier,  
 Ki tos jors est de pechier desirans; 12  
 Adont voit Dieus la doble penitance.  
 Hé! las, se nus se doit sauver dolans,  
 Dont doit par droit ma merite estre grans,  
 Car plus dolans ne se part nus de France. 16
- III. Vous ki dismés les croisiés,  
 Ne despendés mie l'avoir ensi;  
 Anemi Dieu en seriés.  
 Dieus! ke porront faire si anemi, 20  
 Quant tot li saint tramblent de dotance  
 Devant Celui ki onques ne menti!  
 Adont seront pecheor mal bailli,  
 Se sa pitiés ne cuevre sa poissance. 24
- IV. Ne ja por nul desirier  
 Ne remanrai chi avoc ces tirans,  
 Ki sont croisiet a loier

Por dismer clers et borgois et serjans; 28  
 Plus en croisa covoiitiés ke creance.  
 Et quant la crois n'en puet estre garans,  
 A teus croisiés sera Dieus mout soffrans,  
 Se ne s'en venge a peu de demorance. 32

v. Li Quens s'en est ja vangiés,  
 Des haus barons, qui or li sont faillit.  
 C'or les eüst anpiriés,  
 Qui sont plus vil que onques mais ne vi! 36  
 Dehait li bers qui est de tel sanblance  
 Con li oixel qui conchiët son nît!  
 Po en i a n'ait son renne honi,  
 Por tant qu'il ait sor ses homes possance. 40

vi. Qui ces barons empiriés  
 Sert sans eür, ja n'ara tant servi  
 K'il lor em prenge pitiés;  
 Pour çou fait boin Dieu servir, ke je di 44  
 Qu'en lui n'afiert ne eür ne kaance;  
 Mais ki mieus sert, et mieus li est meri.  
 Pleüst a Dieu k'Amors fesist ausi  
 Ensvers tos ceaus qui ens li ont fiance. 48

vii. Or vos ai dit des barons ma sanblance;  
 Si lor an poise de ceu que je di,  
 Si s'an praingnent a mon mastre d'Oïssi,  
 Qui m'at apris a chanter tres m'anfance. 52



Ki son estre ait oï;  
Mais puis k'il est ensi  
K'ele a tort m'i desgaige,  
Je li renc son homaige  
Et si me part de li. 32

v.

Mout est la terre dure,  
Sans eve et sans humor  
Ou j'ai mise ma cure,  
Mais n'i keudrai nul jor 36  
Fruit ne foille ne flor,  
S'est bien tans et mesure  
Et raisons et droiture  
Ke li rende s'amor. 40

---

## VII. — BELLE DOCE DAME CHIERE.

- I. Belle doce Dame chiere,  
 Vostre grans beautés entiere  
     M'a si pris  
 Ke, se iere em Paradis, 4  
 Si revenroie je arriere,  
 Por convent ke ma proiere  
     M'eüst mis  
 La ou fuisse vostre amis 8  
 Ne vers moi ne fuissiés fiere,  
 Car ainc ens nule maniere  
     Ne forfis  
 Par coi fuissiés ma guerriere. 12
- II. Ne lairai ke je ne die  
 De mes maus une partie  
     Come irous.  
 Dehaiz ait cuers covoitous, 16  
 Fausse, plus vaire ke pie,  
 Ki m'envoia en Surie!  
     Ja por vous  
 N'avrai mais les ieus plorous. 20  
 Fous est ki en vous se fie,  
 Ke vos estes l'Abeïe  
     As Soffraitous,  
 Si ne vous amerai mie. 24
-

## VIII. — TANT AI AMÉ C'OR ME CONVIENT HAÏR.

- I. Tant ai amé c'or me convient haïr  
 Et si ne quier mais amer,  
 S'en tel lieu n'est c'on ne saïce traïr  
 Ne dechevoir ne fausser. 4  
 Trop longement m'a duré ceste paine  
 K'Amors m'a fait endurer;  
 Et non por quant loial amor certaine  
 Vaurai encoir recovrer. 8
- II. Ki or vauroit loial amor trover  
 Si viegne a moi por coisir!  
 Mais bien se doit belle dame garder  
 K'ele ne m'aint pour traïr, 12  
 K'ele feroit ke fole et ke vilaine,  
 S'em porroit tost mal oïr,  
 Ausi com fist la fause Chapelaine,  
 Cui tos li mons doit haïr. 16
- III. Assés i a de celes et de ceaus  
 Ki dient ke j'ai mespris  
 De çou ke fis covreture de saus,  
 Mais mout a boin droit le fis, 20  
 Et de l'anel ki fu mis en traïne,  
 Mais a boin droit i fu mis,  
 Car par l'anel fu faite la saisine  
 Dont je sui mors et traïs. 24
- IV. A moult boen droit en fix ceu ke j'en fix,  
 Se Deus me doinst boens chevaux!  
 Et cil ki dient ke i ai mespris

Sont perjuré et tuit fauls. 28  
Por ceu dechiet bone amor et descline  
Que on lor souffre les mals,  
Et cil ki cellent lor faulse covine  
Font les pluxors deloiaux. 32

---

## IX. — L'AUTRIER UN JOR APRÉS LA SAINT DENISE.

- I. L'autrier un jor après la Saint Denise  
 Fui a Betune, ou j'ai esté sovent.  
 La me sosvint de gent de male guise  
 Ki m'ont mis sus mençoigne a entient : 4  
 Ke j'ai chanté des dames laidement;  
 Mais il n'ont pas ma chançon bien aprise :  
 Je n'en chantai fors d'une solement,  
 Qui bien forfist ke venjance en fu prise. 8
- II. Si n'est pas drois ke on me desconfise,  
 Et vous dirai bien par raison coment :  
 Car se on fait d'un fort larron justise.  
 Doit il desplaire as loiaus de noient? 12  
 Nenil, par Diu! qui raison i entent;  
 Mais la raisons est si arriere mise  
 Ke çou c'on doit loer blasment la gent  
 Et loent çou que nus autres ne prise. 16
- III. Dame, lonc tans ai fait vostre servise,  
 La merci Deu! c'or n'en ai mais talant,  
 Que m'est ou cuer une autre amor assise  
 Que me requiert et alume et esprant 20  
 Et me semont d'amer si hatement,  
 C'an li n'en a ne orgoil ne faintise;  
 Et jel ferai, ne puet estre autrement,  
 Si me metrai dou tout an sa franchise. 24
- IV. A la millor del roiaume de France,  
 Voire del mont, ai mon cuer atorné,

Et non por quant pavor ai et dotance  
Ke sa valors ne me tiegne en vilté, 28  
Car tant redoc orgelleuse beauté;  
Et Dieus m'en doinst trover bone esperance,  
K'en tot le mont n'a orgoill ne fierté  
K'Amors ne puist plaissier par sa poissance. 32

---

## X. — L'AUTRIER AVINT EN CEL AUTRE PAÏS.

- I. L'autrier avint en cel autre païs  
 C'uns chevaliers eut une dame amee.  
 Tant com la dame fu en son bon pris,  
 Li a s'amor escondite et vee. 4  
 Puis fu un jors k'ele li dist : « Amis,  
 Mené vous ai par parole mains dis ;  
 Ore est l'amors coneüe et provee.  
 Des or mais sui tot a vostre devis. » 8
- II. Li chevalliers le regarda el vis,  
 Si la vit mout pale et descoulouree.  
 « Dame », fait il, « certes mal sui baillis  
 Ke n'eüstes piech'a ceste pensee. 12  
 Vostres cler vis, ki sambloit flors de lis,  
 Est si alés, dame, de mal em pis  
 K'il m'est a vis ke me soiés emblee.  
 A tart avés, dame, cest consell pris. » 16
- III. Quant la dame s'oï si ramprosner,  
 Grant honte en ot, si dist par sa folie :  
 « Par Dieu, vassal, jel dis por vos gaber.  
 Quidiés vos dont k'a chertes le vos die? 20  
 Onques nul jor ne me vint em penser.  
 Sariés vos dont dame de pris amer?  
 Nenil, par Dieu! ains vos prendroit envie  
 D'un bel vallet baisier et acoler. » 24
- IV. — « Dame », fait il, « j'ai bien oï parler  
 De vostre pris, mais ce n'est ore mie ;  
 Et de Troie rai jou oï conter

- K'ele fu ja de mout grant signorie; 28  
 Or n'i puet on fors les plaices trover.  
 Et si vous lo ensi a escuser  
 Ke cil soient reté de l'iresie  
 Qui dés or mais ne vous vauront amer. » 32
- v. — « Par Dieu, vassal, mout avés fol pensé,  
 Quant vous m'avés reprové mon eaige.  
 Se j'avoie tot mon jovent usé,  
 Si sui jou riche et de si haut paraige 36  
 C'om m'ameroit a petit de beauté.  
 Encoir n'a pas un mois entir passé  
 Ke li Marchis m'envoia son messaige,  
 Et li Barrois a por m'amor josté. » 40
- vi. — « Par Dieu, dame, ce vos a mout grevé  
 Ke vos fiés toès jors ens signoraige;  
 Mais tel set ont ja por vos sospiré,  
 Se vos estiés fille au Roi de Cartaige, 44  
 Ki ja mais jor n'en aront volenté.  
 On n'aime pas dame por parenté,  
 Mais quant ele est belle et cortoise et saige.  
 Vos en savrés par tans la verité. » 48
-

## VARIANTES ET NOTES<sup>1</sup>

---

### I. — CHANÇON LEGIERE A ENTENDRE.

*Raynaud* 629.

*Manuscrits* : *R*, f. 10 (Mesire Guesnes); *T*, f. 101 (Mesire Quenes); *e*, f. 2; *musique notée dans R et T*. — *Graphie de T*.

2 que b. *T*; c. il m'est *R* — 5 Car p. autre messagier *e* — 8 montee *e* — 9 Orgieus *e* — 10 se ja *T* — 13 Et con c'on *T* — 19 dist *Te* — 20 Et non pour q. ce m'oublie *R* — 21 m'oublirai *R* — 22 se *manque dans R* — 23 ne r. *e*; recouvrement *R* — 25 aucume *T* — 29 Faus *R*; fui quant *e* — 30 dolors *T* — 35 Ne *T* — 37 M. la *e* — 38 dame a *R* — 41 ma m. *R* — 42 amors *T* — 43 Robers *R* — 44 Si ai *R* — 45 fu *T*.

*Éditions* : *Buchon*, I, 423; *Dinaux*, III, 386; *Scheler*, 15; *Brakelmann*, *Chansonniers*, 71; *Wallensköld*, C. de B., 218, et N. Mitt., 1917, 12.

### II. — SI VOIREMANT CON CELE DON JE CHANT.

*Raynaud* 303.

*Manuscrits* : *C*, f. 224 (Cunes de Betunes); *H*, f. 227 (*couplets* I, II, V, III); *U*, f. 28. — *Graphie de U*.

1. Les variantes des mss. (sont omises les variantes purement graphiques) sont toujours données avec la graphie du ms. placé en tête de la liste. Le commencement d'un vers est indiqué par une majuscule. Je sépare par une virgule les variantes qui se correspondent, par un point-virgulé celles qui ne se correspondent pas. Les mots abrégés ont exactement la graphie du texte critique.

1 de cui ge *H* — 2 les altras *H* — 3 Et cum eo l'am p. de r. de ces *H* — 6 Deus t. et *H* — 7 Com li *C*, Cum hom *H*; desira *H*; la s. *C* — 9 E si sai b. q. nom pot valer tant *H* — 10 Cum fai celi *H*; cele *U*; gié ai canté *H*, j'a (*ou i a*) ch. *U* — 11 Que je ai bien v. li *H* — 12 q. la a t. de *H* — 13 je doz *U*, j'en d. *C*; cuit f. oltrage *H* — 14 si h. *UC*; que *manque dans C*; ne m'averoit *C*, non avreit *H* — 15 no per tant *H* — 16 poier ad *H* — 17 que je *C*; che je sui de cest amor apris *H* — 18 Saveie bien *H*; ensignier *C* — 19 *manque dans H*; d' *manque dans C* — 20 E savoit bien de lo meillor *H* — 21 Aissi cum *H* — 22 Quant il sor enseigne al altra gen *H*; e. l'autre gent *UC* — 23 si per p. *C*; p. isi *H*; sen (*dernier mot du vers*) *UCH* — 24 Qui *U*; defendre *H*; dou maiter *U* — 25 iriés *C* — 26 mon torment *UC* — 32 *manque dans C* — 33 Trestout *C*; Gié pens assez ço que je *H* — 34 Mas quant je sui a present devant lei *H* — 35 Gié ne li pos rien dire ne no sai *H*; t. la dout *C* — 36 Que *manque dans H* — 37 Chel es de *H*; comme dou *C*, cum es del *H* — 38 longamen après *H* — 39 Mais *H*; k. ceu *U*, quant se *C*; al colp al champ *H*; a cols *C* — 40 Il *H*; bast[on] *U*.

Éditions : Dinaux, III, 405; Wackernagel, 41; Scheler, 28; Brakelmann, Chansonniers, 90; Wallensköld, C. de B., 220; Meyer-Raynaud, 28; Bertoni, Arch. Rom., I, 340, 391.

### III. — MOUT ME SEMONT AMORS QUE JE M'ENVOISE.

Raynaud 1837.

Manuscrits : *M*, f. 45 (Quenes); *T*, f. 99 (Mesire Quenes); *e*, f. 2 (*couplet III*); musique notée dans *M* et *T*. — Graphie de *T*.

4 s'ai nus *TM* — 8 ne fist pas *T* — 16 Et irai a li por merci *e* — 17 Oie *e*; teus est li usages *e* — 18 C'on ne done mais riens sans demander *e* — 19 se g'i *e*; de parler *e*; trover etc. jusqu'à la fin du *couplet n:anque dans M par suite d'une mutilation; le ms. e ajoute le vers* : Si m'aït Dieus n'i doi avoir damage — 20 Ne s'en *e* — 21 M. a *e*; fait *e*.

*Éditions* : P. Paris, 83; Buchon, I, 420; Leroux de Lincy, I, 30; Dinaux, III, 389; Bartsch, Chrest., 183; 5<sup>e</sup> éd., 235; Scheler, 25; Brakelmann, Chansonniers, 74; Wallensköld, C. de B., 223; Paris-Langlois, 281; Bartsch-Wiese, 158; Wallensköld, N. Mitt., 1917, 12.

*Remarque.* — Pour la petite scène racontée aux vers 5-14, voir ci-dessus, p. IV.

#### IV. — AHI! AMORS, COM DURE DEPARTIE.

*Raynaud 1125.* — Chanson de croisade, composée après la prise de Jérusalem par les Sarrasins en 1187 (cf. ci-dessus, p. XVIII). Il y en a une imitation évidente, Raynaud 1022 (Oies, seigneur, pereceus par oiseuse), attribuée à Richard de Fournival par le seul ms. (a) qui la donne, et publiée en dernier lieu par M. J. Bédier (Les chansons de croisade, Paris, 1909, p. 293 et suiv.). La musique même, telle qu'elle est donnée par les mss. M, T et O (il y a encore deux autres mélodies, partagées entre les mss. comme suit : R et KNPX, V, a; voir Bédier, ouvr. cité, p. 29 et suiv.), a servi de modèle à Raynaud 1022 (cf. F. Gennrich, Zs. f. rom. Phil., XXXIX, 339, et Musikwiss. und roman. Philol., Halle, 1918, p. 10).

*Manuscrits* : C, f. 1 (Cunes de Betunez; couplets 1, II, VI, V, IV, III); H, f. 227 (couplets 1-III); K, p. 93 (Ci... commencent les chançons le Chastelain de Couci; couplets 1, II, V, III, IV); M, f. 46 (Quenes); N, f. 39 (Ci... commencent les chançons au Chastelain de Couci; couplets 1, II, V, III, IV); O, f. 90 (couplets 1, II, VI, V, IV, III); P, f. 29 (Li Chastelains de Conci [sic]; couplets 1, II, V, III, IV); R, f. 40 (Mestres Quesnes chevalier; couplets 1-v); T, f. 100 (Mesire Quenes); V, f. 74 (couplets 1, II, V, III, IV); X, f. 67 (Ci... commencent les chançons le Chastelain de Couci; couplets 1, II, V, III, IV); a, f. 23 (Mesires Quenes de Bietune; couplets 1-v); x (Messires Quenes de Betune; couplets 1, II, VI, V, IV); y, f. 54 (couplets 1-III); musique notée dans K, M, N, O, P, R, T, V, X et x (?). — Graphie de T.

Les quatre premiers vers manquent dans y. — 1 Oimi

*Ox*, Hé *R*; si dure *Ox* — 2 Moi *a*; covient f. a perdre la *C*; sofrir per *H*; pour *KNPVX* — 3 fust *manque dans x* — 4 ramaine *T*; a lui *V* — 5 vraiment *RVXa*; ke m'en p. *TMRa*, com ..em vait *x*; pert *V* — 6 Deus *CKNOP VXax*; k'a je *T*; je ne *O*, et ne *R*, che ne *Hy*; depart m. *Hy* — 7 Ainz va mes cors *KNPVX*; mos c. *Hy* — 8 Li *TMRa*; Tous li miens cuers remaint en *COx* — 9 lui *R*; sulie *Rx* — 10 Ke *COPx*; nuls ne doit f. son *CKNOPVXax* — 11 Quant *V*; Ki la *a*; Quar qui le (li *y*) faut en ses besoignes un dia (besoing s'aïa *y*) *Hy*; faudra cest besougne *V* — 12 Saiche *COx*; Ben cre que deus (c'adés *y*) li faldreit al *Hy*; de voir faurait li *COx*, de voir q'il faudra *KNPVX* — 13 Si *a*; sachiez *KNOPXx* — 15 C'on en *COx*, C'on i *KNPVX*, On i *R* — 16 Et los et pris *CHVay*; a l'amor *y*; l' *manque dans H*; sa vie *x* — 17 haut *O*, droit *V*, gran *y* — 18 Or parra bien *O*, E raparra *H*; se cil *TM*, se il *a*; cum li secorreront *Hy* — 19 Que *KNRVX*; A ceus qu'il (Iceu q'el *y*) trais *Hy*; jete *Ta*; pr. de ombrage *Hy* — 20 Dont *Hy*; mors e. *TMRa*; quill t. *H*, qel t. *y*; tuit o. *COV* — 21 Bien sont h. *KNPVX*; Certes tuit cil sont h. ki n'i vont *CO*, Saichiés chil sont trop h. ki n'iront *TMRa* — 22 Si *a*; Se nes retient povretez ou malage *KNPVX*, Si veill non es (n'estoit *y*) paubretés e (o *y*) malatge *Hy*; ou mellee ou maillege *C* — 23 Mas *y*; cil *manque dans V*; tut li rics que sans e jovne *Hy*; qui jone et sain *O*; qui riche et sain et fort seront *KNPX*, qui riches et fort et sain seront *V*; riche et jonne s. *R* — 24 N'i *KNPVX*; poront *CHO*; remaner *Hy* — 25 Tous (Tout *a*) li clergiés *TMRax* — 26 de bien (biens *O*) fais et d'amones vivront *COx*; aumosnes *KPVa*; bien fet *KNPRX*; mauront *a*, morront *TMR* — 27 tuit en *C* — 28 chasteé tenront *KNPVX*, chastes se tendront *O* — 29 *manque dans MRTVa*; Se l. font a ceus qui i vont *KNPX*; loialteis *C*; porte *C*, portent *Ox* — 30 Et *manque dans V*; celles *CPRX* — 31 As *TPVX*; Elais keilz *C*, Ha les quelx *O*, Ha las queus

*x*; lasses *R*; recreanz et mauvais *M*; *g.* et mauvais *Ta*,  
*g.* et a mavez *R*, genz mauvese *x*, *g.* menasces *C*; les f.  
*O*, lor f. *C* — 32 s'en vont *KNPX*; cel v. *C* — 33 *Ki* or  
*COx*; ne manque dans *Ox*; mener *N*; a. honte et (*ce mot*  
*manque dans x*) vie *Ox*; vie honteuse *KPVX*, honteuse  
vie *N* — 34 S'aïlle morir pour dieu *KNPVX*; v. m. l. et  
baus et *COx*; joianz *OVx* — 35 *Ke TMRa*; ceste *KNPVX*,  
telle *R*; bone et glorieuse *KNPVX* — 36 *manque dans P*;  
Qu'en i *KNV*, C'on en *X*; Ou conkis est paradis et honor  
*COx*; glorieus *KNVX* — 37 *manque dans V*; des mors  
n'en i avrait un soul *C* — 38 *manque dans V*; vivront  
*COx*; naisteront en *TMRa*; precieuse *N* — 39 *manque*  
*dans a*; Je n'i sé plus *KNPVX*; *Ki* revenra mout sera  
(par ert *R*) eüreus *TMR* — 40 *manque dans a*; Trop  
*KNPVX*; A tos jors mais en iert honors (a honneur *R*)  
s'espeuse *TMR*; v. bele *O*; *V* ajoute le vers : Pour dieu  
vengier le pere precieus — 41 Lonc tens a. *COx*; por  
oxouse *Cx* — 42 Or verra on *T* — 43 K'il voist *Cx*; Vescu  
avons a h. *O* — 44 tous li mons est *COx* — 45 Qu'a nostre  
*M*, Quant a (en *x*) nos *COx* — 46 soffri *et* por nos *inter-*  
*vertis dans COx*; glorieuse *TM*, engoisse *C*, et engoisse  
*x* — 47 Or ne nos (vos *x*) doit retenir nulle honors *COx*  
— 48 D'aleir vengier ceste perde *COx* — *C* donne à la fin  
de la chanson (*rimes du couplet précédent de C*) le demi-  
couplet suivant :

Lais! je m'en voix plorant des eulz del front  
Lai ou Deus veult amendeir mon coraige,  
Et saichiés bien c'a la millor dou mont  
Penserai plux ke ne fais a voiaige<sup>1</sup>.

*Éditions* : *Sinner*, III, 367; *La Borde*, II, 302; *Michel*, 85;

1. J'ai exclu ce demi-couplet, d'abord parce que son admission exigerait un ordre des couplets qui me semble moins bon, et ensuite parce que, par la façon vraiment choquante dont le poète exprime son indifférence à l'égard de la croisade, ces vers semblent être en contradiction avec le reste de la chanson.

*P. Paris*, 93; *Mone*, Anz., VII, 411; *Buchon*, I, 421; *Leroux de Lincy*, I, 113; *Dinaux*, III, 397; *Keller*, 254; *Wackernagel*, 39; *Mätzner*, 7, 86, 87, 88, 90, 91; *Grützmacher*, Arch., XXXIV, 376; *Bartsch*, Chrest., 184; 3<sup>e</sup> éd., 222; 5<sup>e</sup> éd., 236; *Scheler*, 2; *De Lollis*, Atti, 1886, 62, n<sup>o</sup> 87 (cf. *P. Meyer*, Romania, XVII, 302 et suiv.); *Wallensköld*, C. de B., 32, n. 1; *Brakelmann*, Chansonniers, 75; *Wallensköld*, C. de B., 224; *Sudre*, 140; *Bartsch-Wiese*, 159; *Bédier*, 25; *Oulmont*, 286; *Bertoni*, Arch. Rom., I, 340, 392; *Aubry*, 93.

*Remarques.* — Dans la chanson *Raynaud 1030* il est fait allusion aux vers 10-12, 33-34, 41-42 et 47-48 (voir ci-dessus, p. xi). — Le début de *Raynaud 1022* (voir ci-dessus, p. 21) fait allusion au vers 41.

#### V. — BIEN ME DEÛSSE TARGIER.

*Raynaud 1314.* — Chanson de croisade, composée après l'établissement de l'impôt du mois de mars 1188, connue sous le nom de « dime saladine » (cf. ci-dessus, p. xviii).

*Manuscrits* : *K*, p. 398 (couplets I, IV, II, VI, V); *M*, f. 47 (Sire Quenes; couplets I-III, VI, IV); *N*, f. 183 (couplets I, IV, II, VI, V); *O*, f. 18 (couplets I, IV, II, VI, V, VII); *T*, f. 100 (Mesire Quenes; couplets I-III, VI, IV); *U*, f. 96; *X*, f. 255 (couplets I, IV, II, VI, V); musique notée dans *K*, *M*, *N*, *O*, *T* et *X*. — Graphie de *T*, pour les couplets V et VII celle de *U*.

1 a taisir *U* — 2 chançons *KMX*; et f. *X*; dis *U* — 3 moi *T*; je me doi *KNOX*, il m'estuet *U*; aloingnier *U* — 5 Et s'en *U*; Et si en puis f. *KNOX* — 6 p. certes *TM* — 7 suix bien *U*; m'arme *U* — 8 S'en ai a cuer *U*; j'ai du cors *KNOX* — 9 L'en *X*; Chascuns se doit enforcier *U* — 11 En *KNOX*; fraindre *TM*; plair *T* — 12 Que *KNUX*; adès *T*; de pechier (pechiez *N*) est adès *KNOX*; pechiés *U* — 13 Et lour *U*; le noble *U* — 15 doit estre la merite (li merites *O*) mult *KNOX*, doit bien estre ma meriteit *U* — 16 Que *U*; si dolenz nus se part *KNOX*; ne s'en *U* — 17 robeis *U* — 19 en manque dans *U* — 20 Las

U; dire U — 21 Lai ou li s. torbleront U — 23 A icel jor s. tuit m. U — 24 pesance U — 26 remainrat si U; r. avecques KNOX — 27 aloigniés U — 28 doner KNOX, daimmier U; le premier et manque dans NT; et chevaliers et U — 29 Por an creüxe anvie c'an cr. U; en croit sa KNOX; et cr. N — 30 Pues que la creus an U; Mais cele cr. ne leur iert ja TM; gardans X — 31 A sous U; A nul croisié ke (quar M) d. est si poissans TM; trop s. U — 32 Ke il se TM; poi sanz N — 33-36 manquent dans KNOX — 33 Li ques U<sup>1</sup> — 35 vosist anpirier U<sup>2</sup> — 36 qu'onques U — 37 Si mal d. b. de si faite U; fiance N — 39 Po i a ceus n'a U — 40 Puis qu'il i ait fors U — 41 les b. KNOX; si ait baron anpiriet U — 42 C'est TM; ja n'en ara s. T, ja tant n'avra (NX ajoutent jor) s. KNOX<sup>3</sup> — 43 Que lour U, Que jor N, K'il vous TM — 44 doit on KNOX, vaut mues U; servit U, s. et amer KNOX; ke le T; ke je di manque dans K — 45 Que l. U; Q'il n'i couvient KNOX; l. ser-

1. C'est avec hésitation que j'ai rejeté la leçon de l'unique ms. (*Li ques* = lequel, c'est-à-dire Dieu) en adoptant l'ingénieuse conjecture de M. Bédier (*Chans. de crois.*, p. 43), selon laquelle il s'agirait du comte Philippe de Flandre, qui, vers le mois d'octobre 1188, avait refusé le service à Philippe-Auguste et déclaré qu'il ne se servirait de ses armes contre des chrétiens qu'après avoir accompli son vœu de croisé.

2. M. Bédier (*ouvr. cité*, p. 46; cf. p. 49) propose la leçon *C'or les veisse empirie*χ.

3. M. Jeanroy (*Romania*, XXXVIII, 445) propose de corriger, contre la leçon de tous les mss., *sans eür en en eür*, en interprétant le passage de la façon suivante : « Il est clair que le poète oppose le service de Dieu à celui des barons *empirie*χ : l'un est soumis à tous les risques, l'autre ne l'est à aucun. » Scheler (*Trouvères belges*, p. 274) me semble cependant déjà avoir bien expliqué ce passage : « L'auteur veut dire qu'en servant de tels mauvais barons sans succès, il ne faut pas s'attendre à la moindre indulgence de leur part, tandis que Dieu ne fait pas dépendre sa récompense de la bonne ou mauvaise chance, mais rémunère tout homme *qui bien le sert* (v. 46). »

vir n'a (*T* ajoute ens lui ne) eür *TM*; chevance *U* — 46  
 Ki bien le *TM*; bien *TM* — 47 Car pleüst d. *KNOX*; ansi  
*U* — 48 qu'en li ont sa f. *U* — 49 Or ai je *O*; de b. la *U*  
 — 50 je le di *O*, ju ai dit *U* — 51 praingne *U* — 52 des  
 enfance *O* — *U* ajoute à la fin les vers :

Par Deu, compains, adés ai ramanbrance  
 C'onques aüst amin,  
 Ne tous li mons ne vadroit riens sans li;  
 Magrei Gilon, adés croif (*lire* croist) sa vaillance<sup>1</sup>.

*Éditions* : *P. Paris*, 95; *Buchon*, I, 422; *Leroux de Lincy*,  
 I, 109; *Dinaux*, III, 398; *Scheler*, 12; *Brakelmann*, Chanson-  
 niers, 78; *Wallensköld*, C. de B., 228; *Meyer-Raynaud*,  
 96; *Bédier*, 39; *Aubry*, 398.

*Remarques*. — Dans la chanson *Raynaud 1030*, il est fait  
 allusion au vers 38 (voir ci-dessus, p. XII). — Les vers 51-  
 52 contiennent une allusion ironique à l'enseignement dans  
 l'art de « trouver » qu'avait reçu *Conon de Béthune* de la  
 part de *Huon d'Oisi* (cf. ci-dessus, p. IV).

## VI. — SE RAIGE ET DERVERIE.

*Raynaud 1128*.

*Manuscrits* : *M*, f. 46 (Mesire Quenes de Betune); *T*,  
 f. 99 (Mesire Quenes); *e*, f. 2; musique notée dans *M* et *T*. —  
*Graphie de T*.

1 C'est *Te*, dans *M* un grattage après *Se* — 6 *Se* a *M* —  
 7 que j'ai *e* — 11 *Tolue* m'as *e* — 13 *Ki* l. m'as *e* — 18

1. Il est toujours possible, comme le croit *M. Bédier* (*ouvr.*  
*cité*, p. 50), que ce demi-couplet défiguré ait formé un second  
 envoi. Le fait qu'il est adressé à un *compains* non nommé, et  
 qu'il y est également question d'un *ami* inconnu, semble cepen-  
 dant indiquer qu'il s'agit d'une addition de copiste, peut-être  
 d'un fragment de *sotte chanson*, comme l'ont supposé *J. Brakel-*  
*mann* (*Les plus anc. chansonniers français*, p. 80 et suiv.) et  
*O. Schultz* (*Arch. f. d. Stud. d. neu. Spr. u. Lit.*, LXXXIX, 449).

C. dont e — 19 M. molt (?) e — 21 ansi e — 28 oï illisible dans e — 30 dechasce T — 34 seve e; amor e — 35 Ou ai e; gure (?) e.

Éditions : Buchon, I, 421; Dinaux, III, 392; Scheler, 27; Brakelmann, Chansonniers, 88; Wallensköld, C. de B., 232, et N. Mitt., 1917, 10.

Remarque. — Le trait singulier de la vie des loups auquel il est fait allusion aux vers 22-24 est souvent mentionné dans les écrits du moyen âge; voir, par exemple, Brunetto Latini, Li Livres dou Tresor, éd. Chabaille (Paris, 1863), p. 247 (l. I, part. V, chap. CXCII) : Et quant li tens de sa luxure vient, plusor masle ensuient la louve, mais à la fin ele regarde entre touz, et esleist le lait qui gise o li. Cf. Scheler, Trouvères belges, p. 280.

#### VII. — BELLE DOCE DAME CHIERE.

Raynaud 1325, 1131, 1137. — Le second couplet du texte est peut-être le fragment d'une autre chanson parodiant le premier couplet (voir ci-dessus, p. XII).

Manuscrits : M, f. 46 (Mesire Quenes de Biethune); O, f. 89 (couplet II et un second couplet adventice); T, f. 99 (Mesire Quenes); U, f. 36 (couplet I, en troisième lieu, avec trois couplets adventices); musique notée dans M, O et T. — Graphie de T.

3 si sospris TMU<sup>1</sup> — 4 Se j'estoie U — 5 S'en T; vendroie U; je manque dans T — 6 Par U — 7 la mis TMU<sup>1</sup> — 8 Ke f. TM, Que je fusse U — 9 N'a moi TM; frere T — 10 C'onques U — 12 Ke f. TM — 13-14 Por une k'en ai haïe Ai dit as autres folie TM — 16 Mal ait vos TM — 17-18 Ki m'envoia en surie Fausse estes voir plus ke pie TM — 19 Ne mais p. TM — 20 N'averai mes i. TM — 21

1. Pour les corrections apportées aux vers 3 et 7, voir ce qui a été dit ci-dessus (p. xv) sur le nombre des syllabes des vers courts de cette chanson.

manque dans *TM* — 22 Vos estes de *TM* — 23 Au *O* —  
24 nomerai *TM*.

Second couplet de *O* (les rimes seulement en partie identiques à celles du couplet 1) :

Hé! bele tres douce amie	
Qui semblez rose espannie,	
Aiez merci	
De vostre leal ami,	4
Qui de si fin cuer vos prie	
Que, s'il a troite florie	
Au vanredi,	
N'a pas le bec si jauni	8
Que de vos ait grant envie;	
S'aimme mieuz, que que nuns die,	
Oisel rosti	
Que la vostre compaignie.	12

Voici les couplets I, II et IV de *U*<sup>1</sup> :

- |     |   |    |
|-----|---|----|
| I.  | Talent ai que je vos die                |    |
|     | De mes mals une partie <sup>2</sup>     |    |
|     | En autre ( <i>corr.</i> autrui) chant,  |    |
|     | Q'ensi me vient a talent;               | 4  |
|     | Mais ma chiere dolce amie,              |    |
|     | Por cui mes cuers s'umelie,             |    |
|     | Maintenant                              |    |
|     | Q'ele me face creant                    | 8  |
|     | De sa dolce compaignie;                 |    |
|     | Ne por riens que nus m'en die           |    |
|     | A mon vivant                            |    |
|     | N'istrai de sa seignorie.               | 12 |
| II. | Fine amors n'esgarde mie                |    |
|     | A savoir nen a folie                    |    |
|     | N'au melz ( <i>corr.</i> N'a) vaillant, |    |
|     | Ainz fait de tot son talent,            | 16 |

1. D'après M. A. Jeanroy (*Romania*, XXI, 423), ces couplets seraient une imitation de R. 1325, dans laquelle s'est glissé le premier couplet du modèle.

2. Ce vers est le vers 14 du texte critique.

Et cil (*corr.* cel) qui plus l'a servie  
 Et qui ne la triche mie  
     Doit faire (*corr.* Face) tant  
 Que nuns ne s'en voist plaignant, 20  
 Mais chescuns jure et affie  
 Que nus hom qui soit en vie  
     N'aime tant;  
 Por ce nes conoist hom mie 24

III (*vers 25-36*) = le couplet I du texte critique.

IV (*manquent les vers 37-40*)

Por tot l'or de Saint Denise  
 N'istroye de son servise,  
     Ainz faz savoir  
 C'ancor[e] la cuiz veoir 44  
 Tote nue en sa chemise,  
 Si k'entre ses deus braz gise  
     A mon voloir;  
 S'iert del tot a ma devise. 48

*Éditions* : P. Paris, 88; Buchon, I, 421; Leroux de Lincy, I, 43; Dinaux, III, 393; Scheler, 10; Brakelmann, Chansonniers, 86; Wallensköld, C. de B., 234; Jeanroy, Romania, XXI, 419, 422; Meyer-Raynaud, 36.

VIII. — TANT AI AMÉ C'OR ME CONVIENT HAÏR.

Raynaud 1420, 895.

*Manuscrits* : C, f. 237 (*couplets* I, III, IV, II); M, f. 45 (Mesire Quenes; *couplets* I-III); O, f. 117 (*couplets* II, III); T, f. 99 (Mesire Quenes; *couplets* I-III); *musique notée dans M, O et T.* — *Graphie de T, pour le couplet IV celle de C.*

2 ne répété dans C — 3 leu non C; mentir C — 5 ai souffert C — 7 Maix C — 8 Poroie C — 9 Ki vauroit or TM; amin C, amant O — 10 a mon loz choisir C — 11 Maix belle dame se doit bien C; boine d. TM — 12 Ke ne m'ainst pais C — 13 com f. et com C — 14 Si l'em porroit maus venir TM; bien m. C — 15 Ensi C — 17 Or i

a mout *O*; de ceus et de celles (*fin du vers*) *C* — 18 Par cui je sui mout laidiz *O*; je m. *M* — 19 Por *O*; A ceus k'ai fait *C*; covretures *TM*; des eulz *O* — 20 Mais *manque dans M*; Et dient tuit j'ai m'espris *O*, Maix li pluxor ont mespris *C*; a mout b. *T* — 21 De son anel ke je mix en terainne *C* — 22 Car *C*, Et m. *O*; Dont li miens cors fu traïs *TM* — 23 Que *O*; p. celui *TM* — 24 Par que je s. entrepris *O*; s. mal baillis *T*, s. si mal baillis *M* — 26 boen cheval *C* — 28 perjur *C* — 30 Car *C* — 31 les fauls covines *C*.

Éditions : *Buchon*, I, 420; *Dinaux*, III, 390; *Brakelmann*, Arch., XLIII, 375; *Scheler*, 30; *Brakelmann*, Chansonniers, 82; *Wallensköld*, C. de B., 235; *Jeanroy*, Romania, XXI, 423.

#### IX. — L'AUTRIER UN JOR APRÉS LA SAINT DENISE.

*Raynaud* 1623.

*Manuscrits* : *C*, f. 123 (Cunes de Betunes); *M*, f. 47 (Mesire Quenes; couplets I, II, IV); *T*, f. 100 (Mesire Quenes; couplets I, II, IV); *U*, f. 97; *e*, f. 2 (couplets I, II, IV); musique notée dans *M* et *T*. — Graphie de *T*, pour le couplet III celle de *U*.

2 Iere *C*, Eire *U*; butunes *CU* — 3 G'i (?) fui rep[ris] *e*; Remenbraït (Ramanbre *U*) moi des gens *CU*; gens *T* — 4 mis et sus *intervertis dans CU* — 5 Ke ja *T*; folement *C* — 7 K'ains *CU*; ne *Ue*; ke d'une *TM* — 8 Mais tant *U*; Ke me fist tant *C*; fust *TMe* — 9 Ce *e*, Il *CU*; d'un home (*U* ajoute a) desconfire *CU*; desconfisse *TM* — 10 Se *Ce*; Et se d. *U*; b. la r. *CU*, b. r. et *e* — 11 Por ce s'en *e*; S'on prant per droit d'un lairon la *CU*; justice tous les *mss.* — 12 K'en afert il a loiaul *C*; il *manque dans U*, ce (?) *e*; a leals *U*; mellors *e*; de la gent *U* — 13 Niant *C*; N. certes *U*; a droit ce (?) *e* — 15 çou ke d. *T*; blasmer loent *TM*; blame *U* — 16 Si *M*; ke li saige moins present (s. despresent *U*) *CU*; a. mesprise (?) *e* — 17 a f. *U* — 18 c'

*manque dans C* — 19 C'une autre amor m'est el c. si C; ou cors U — 20 Ke tous li cors m'en a. C — 22-23 *intervertis dans les deux mss.* — 22 K'en moy ne truis C — 23 Et j'amerai C — 24 sa *manque dans C* — 25 En C — 26 metrai (ai mis U) tout mon penseir CU — 27 Et ne e; Maix ceu me fait sovent estre en CU — 29 Quant trop M; Maix ceu m'en ait mainte fois conforteit C; l'orgueilleuse U — 30 *manque dans C*; Or m'i doint dieus M; Mais ce me fait avoir U; vraie TM — 31 K'el monde n'ait nulle si grant f. CU — 32 plaier T.

*Éditions* : La Borde, II, 169; Auguis, II, 21; P. Paris, 89; Buchon, I, 422; Leroux de Lincy, I, 41; Dinaux, III, 396; Hofmann, Sitzungsber., 1867, II, 507; Brakelmann, Arch., XLII, 368; Scheler, 24; Brakelmann, Chansonniers, 87; Wallensköld, C. ne B., 237; Meyer-Raynaud, 97; Wallensköld, N. Mitt., 1917, II.

#### X. — L'AUTRIER AVINT EN CEL AUTRE PAÏS.

Raynaud 1574. — *Débat fictif entre un chevalier et une dame.*

*Manuscrits* : C, f. 98 (Messirez Cunes de Betunes); H, f. 229; I, f. 155; K, p. 226 (Mestre Richart de Fornival; couplets 1-v); M, f. 45 (Mesire Quenes, d'après la table du ms.); N, f. 109 (Mestre Richars de Fornival; couplets 1-v); O, f. 74 (couplets 1-v); P, f. 152 (couplets 1-v); T, f. 98 (Mesire Quenes); U, f. 136; *musique notée dans K, M, N, O, P et T.* — *Graphie de T.*

1 Il avint jai C; Ce fu l'autrier en un KNP; au c. U — 3 Et lai dame tous jors an IOU — 4 Li out H; vee TCHKNPU — 5 Tant k'a un jor C, Jusqu'a un jor KNP; Kant vint après ce (si O, se U) li ait dit IOU — 6 Moneit C, Amé O; Par parolles vos ait (ai U) meneit IU; m'avez K, nos ai N; parolles CH; tous I, tot U; jors I — 7 donee KNP, moustree M, gree T, esprovee IU — 8 Tres P; D'ore en avant serai a vo TM, Si ferai mais dou tout v.

O; soiez li miens amis *H*, seux a (an *U*) v. plaisir *CIU* — 9 l'esgardait ens el *C* — 10 Mout la vit paule tainte et *O*; v. tinte p. *U*; m. tainte et *T* — 11 Par dieu d. *HKNP*; dit *O*; fait il *manque dans KNP*; certes *manque dans CHIKNOPU*; bien sui morz et trahiz *O*, mort m'aveis et traît *CIU*, mort (*répété dans P*) sui et entrepris *KNP* — 12 Quant *CIKNOPU*; des l'autrier ne soi *KNP*, des (de *IU*) l'autre an n'ostes (ne sai *I*, ne soi *U*) *CIU*; l'autrier *O*; vostre *IU* — 13 Li vostre vis *KNP*; Ke vostre vis me *IU*; biaux v. *C* — 14 M'est si torneis dou tout de *CKNOP*, Qui or est si (ci *U*) aleis de *IU* — 15 Ce m'est *IKNPU*; k'il *C*, vos *IU*; que vos m'estes *H* — 16 avés a moi cest *M*, avez vers moi cest *HO*; quis *H* — 17 s'oï et si *intervertis dans T* — 18 Vergoigne *CIU*; Honte en ot grant *O*; duel *KNP*; et a (au *I*) cuer l'en prist ire *CIU*, si respondi marrie *O*; p. felonie *HKNP* — 19 Danz chevaliers *KNP*; ge di *H*; on (l'an *I*) vos doit bien *CIKNPU*, je vos sai bien *O*; vous dis pour g. *M*; ameir *CIU* — 20 Ne cuidez pas *H*; donkes *U*; lou deïsse *CIU* — 21 C'onques *H*; Nenil per deu *CIOU*, Nenil certes *KNP*; onc (ainz *O*) ne l'oi *KNOP* — 22 Voulez *KNP*; C'onkes nul jor je vos doignaisse *CIU*; dont *manque dans HO* — 23 Ke vos aveis sovent (par deu *IU*) gringnor *CIU*; certes *TKNOP* (*répété dans le premier ms.*); plus avez grant *H*, ains avrïez *KNOP* — 24 Du *NP*; garçon *HO*; escoleir *I* — 25 Par deu dame j'ai *CIU*, Certes dame j'ai *O*; conter *H* — 26 vo biaulteit *CIU*; mies *IU* — 27 troies *TCIU*; ai *CIKNPU*; roï je ja *H*; oïr c. *U* — 28 Qui fu ja dis *O*; grant *manque dans N* — 29 l'on *HM*; que *IU*; la plaice *CIOU* — 30 Si vos lo bien par tant *H*, Por ceu vos lo (loz *I*, loi *U*) dame *CIU*, Par tel reson vous lo *KNP*, Ensi dame vos lo *O* — 31 Kil cil *U*, Ke tuit cil *I*; repris *HO*, roteit *C*, arresteit *I*, aratteit *U*; de iredie *T*, d'eresie *U*, d'azerie *I*, de tricherie *C* — 32 ne voldroient *H* — 33 Danz chevaliers *KNP*; trop *T*; mar nos (vos *HIOU*) vint en *CHIOU*; mar i avez gardé *KNP*; penser *TCIU*

— 34 Ke *CHIOU*; m' manque dans *KNP* — 35 Car se *H*; j'eüsse ja *O*; tot et mon jovent *intervertis* dans *TM*; tens *O* — 36 je si (tant *KNOP*) riche (bele *KNP*) et de h. *HKNOP*; de moult h. *CIU*; grant *TM* — 37 On *CU*, L'on *I*; a mult pou *KNOP*; d'avantage *O* — 38 Qu'oncor *KNP*; N'a pas ancor *H*, Ne il n'a pas encor *O*, Certes aincor n'a pas *CU*, Certes n'ait pas ancor *I*; p. ce cuit un (le dernier mot manque dans *N*) *KNP*; deus *CIU*; entir manque dans *CIKNOPU* — 40 barvois *P*, baviers *O*, bretons *C*, borjois *I*; alait por moi josteir *C*; p. moi mout *U*; ploreit *IKNOPU* — 41 Certes *H*; Dame fait il *TM*; puet bien (mout *IU*) greveir *CIU* — 42 gairdeis *CIU*; f. ens vostre s. *TM*; a *IU* — 43-48 se trouvent dans *CIU* dans l'ordre 4-5-6-1-2-3 — 43 Car teil cent ont por vostre amor josteit (ploreit *IU*) *CIU*; t. ·XIII· ont p. *H* — 44 S'or estiez *H*, Ke c'estiés (s'estieiz *I*, s'astiez *U*) *CIU* — 45 N'en averoient (N'an avront il *I*, N'an n'avront il *U*) ja maix la (lour *IU*) *CIU* — 46 Out (*sic*) *U*, L'en *H*; por signoraige *C* — 47 Ains (An *U*) l'aimme l'om (on *I*) quant elle est belle (prou *IU*) et *CIU*; est cortoise et preus et *H* — 48 saveis *C*, savriez *I*; per tenson (ce mot *biffé*) la verteit *C*.

*Éditions* : La Borde, II, 194; P. Paris, 107; Buchon, I, 419; Leroux de Lincy, I, 36; Dinaux, III, 394; Meyer, Arch. des missions, 2<sup>e</sup> sér., V, 226; Bartsch, Afr. Rom. u. Past., 76; Brakelmann, Arch., XLII, 330; Scheler, 20; Brakelmann, Chansonniers, 84; Wallensköld, C. de B., 239; Meyer-Raynaud, 136; Steffens, Arch., XCVII, 293; Bertoni, Arch. Rom., I, 344, 401; Aubry, 226.

*Remarques.* — Pour le contenu des vers 23-24, cf. Eneas, p. p. J. Salverda de Grave (Halle, 1891), p. 318, vers 8567-77.

## INDEX DES NOMS PROPRES

---

- Artois III 13; *pour les mos d'Artois, voir ci-dessus, p. xvi.*
- BARROIS (li) X 40, *Guillaume des Barres; voir ci-dessus, p. xii.*
- Betune IX 2, *Béthune; le passage montre que le poète, lors de la composition de la chanson, vivait en Artois.*
- Cartaige X 44; *filie au roi de C., jeune fille extrêmement riche.*
- Champenois III 6.
- CHAPELAINE (la fause) VIII 15. *Allusion obscure; peut-être s'agit-il de quelque fabliau perdu.*
- DENISE (la Saint) IX 1, *fête de saint Denis, apôtre des Gaules, probablement celle du 9 octobre; l'or de Saint D., VII var. (ms. U, add. v. 41), les richesses de l'abbaye de Saint-Denis.*
- France V 16; *la millor del roiaume de France IX 25 montre l'importance de la cour de France pour un grand seigneur artésien de la fin du XIII<sup>e</sup> s.*
- François III 5.
- GILON V var. (fin), *personnage inconnu.*
- MARCHIS (li) X 39, *le marquis Boniface II de Montferrat; voir ci-dessus, p. xii.*
- NOBLET I 43, *personnage inconnu; voir ci-dessus, p. xiii.*
- Oissi (mon mastre d') V 51, *Huon III d'Oisi; voir ci-dessus, p. iv.*
- Pontoise III 14; *on voit que, déjà vers 1180, Pontoise (Seine-et-Oise) était renommée pour sa bonne prononciation du français. Cf. E. Schwan, Rom. Stud., IV, 362 et suiv.*
- ROBERT, I 43 (var.), *personnage inconnu.*
- Surie IV 9, VII 18, *Terre-Sainte.*
- Troie X 27.
- Turc IV 20, *Sarrasin.*
-

## GLOSSAIRE

---

- aferir V 45, *convenir, falloir*.  
 aint VIII 12, 3° pers. sing. prés. subj. de amer.  
 anpirier, voir empirier.  
 anuieus VI 20, *qui cause du chagrin, désagréable*; IV 33, *triste*.  
 arriere; metre a. IX 14, *négliger*.  
 asseoir IV 17, *assiéger*.  
 ausmogne IV 26, *charité*.  
 autrier (l') IX 1, X 1, *l'autre jour, naguère*.  
 baillir, voir mal.  
 baston II 40, *lance*.  
 bers V 37, c.-s. sing. de baron.  
 c' devant or V 35, *introduisant un souhait; voir aussi ke*.  
 certes, chertes (a) IV 42, X 20, *sérieusement*.  
 chant V 2, *mélodie*.  
 clergié IV 25, *clerc*.  
 coisier III 3, *réfl., rester tranquille*.  
 conchiier V 38, *souiller*.  
 conseil, consell IV 30, X 16, *décision*.  
 convent; por c. ke VII 6, *à condition que*.  
 covine VIII 31, *manière d'être; le sens des vers 31-32 est peut-être: « Ceux qui cachent leur fausseté rendent beaucoup de gens déloyaux. »*  
 covoitie V 29, *convoitise*.  
 covoitos VII 16, *égoïste (?)*.  
 cuevre V 24, 3° pers. sing. prés. ind. de covrir.  
 dechiet VIII 29, 3° pers. sing. prés. ind. de decheoir, *diminuer*.  
 defois; metre en d. III 4, *renoncer à*.  
 dehait V 37, dehaiz ait VII 16, *maudit soit. Cf. Romania, XVIII, 469 et suiv.*  
 delitier I 42, *réjouir*.  
 deliteus IV 40, *agréable*.  
 departie IV 1, *séparation*.  
 derverie VI 1, *folie*.  
 desconfire IX 9, *détruire, décré-diter*.  
 desgaigier VI 30, *donner congé*.  
 destrece VI 2, *désir violent*.  
 devis X 8, *désir*.  
 deviser II 33, *méditer*.  
 dismer V 17, 28, *frapper d'im-pôts; au v. 17, le poète veut sans doute dire que les « ba-rons », en employant la « di-me saladine » pour leurs querelles particulières, im-po-saient indirectement les croi-sés eux-mêmes. Cf. J. Bédier, Chans. de crois., p. 42.*  
 doint, doinst II 4, VIII 26, 3° pers. sing. prés. subj. de doner; avec un inf. IX 30, *permettre de*.  
 dotance V 21, IX 27, *crainte*.  
 embler X 15, *enlever*.  
 empirier, anpirier V 35, *mettre dans un état inférieur, anéan-tir; ptc. p. V 41, méchant*.  
 emprendre I 14, *entreprendre*.  
 encoir III 10, *encore que*.

entient (a) IX 4, à dessein.  
 entir X 38, entier.  
 eschas II 21, pl., jeu des échecs.  
 escondire I 27, X 4, refuser.  
 escore II 24, réfl., se préserver.  
 escremir II 38, s'exercer à l'es-  
 crime.  
 eslite I 44, ptc. p. fém. de es-  
 lire.  
 esperer (avec de) VI 16, être  
 dans l'attente de, attendre (?);  
 d'autre esperer signifie peut-  
 être « attendre une autre  
 joie » (cf. v. 14).  
 esprover. VI 10, convaincre.

failli VI 20, trompeur.  
 fausmier VI 6, tromper.  
 fausser VIII 4, agir faussement.  
 folaige IV 30, folie.  
 folor II 13, folie.

gaber X 19, se moquer de.  
 garant I 37, V 30, protection,  
 sauve-garde.  
 guerriere VII 12, ennemie.

hatement IX 21, en haut lieu.  
 hontaige IV 24, honte.  
 huiseuse (par) IV 41, oiseuse-  
 ment.  
 humor VI 34, humidité.

iresie X 31, sodomie, immora-  
 lité. Pour le sens exact du  
 mot, comparer v. 23-24.  
 iretaige IV 17, héritage; le saint  
 iretaige de Dieu est Jérusa-  
 lem.

jeter IV 19, délivrer.  
 jovent X 35, jeunesse.

ke, k', c' I 19, 41, V 6, VIII 13,  
 IX 18, car; III 8, VIII 13,  
 comme (voir A. Tobler, Verm.  
 Beitr., I, p. 11 et suiv.).  
 keudrai VI 36, 1<sup>o</sup> pers. sing.  
 fut. de coillir.  
 ki, qui IV 11, si quelqu'un; IV  
 39, IX 13, si l'on.

lasque IV 31, lâche.,  
 legier I 1, facile.  
 leu VI 23, loup.  
 leuve VI 22, louve. Pour le sens  
 des vers 22-24, voir ci-dessus,  
 p. 27.  
 loër X 30, conseiller.  
 loier (a) V 27, contre salaire,  
 par intérêt.  
 los IV 16, louange.

mal; m. bailli V 23, X 11, dans  
 une mauvaise situation, mal-  
 heureux; m. oïr VIII 14, se  
 faire un mauvais nom.  
 malaige IV 22, maladie.  
 manront IV 26, 3<sup>o</sup> pers. plur.  
 fut. de manoir, persévérer,  
 rester appliqué (peut-être  
 avec le double sens de « res-  
 ter [en France] »; cf. J. Bé-  
 dier, Chans. de crois., p. 37).  
 merir V 46, récompenser.  
 merite I 41, V 15, récompense.  
 mesparler VI 4, médire.  
 mesure VI 38, occasion favo-  
 rable.  
 mont II 3, VIII 16, IX 26, 31,  
 monde.  
 muir I 40, 1<sup>o</sup> pers. sing. prés.  
 ind. de morir.

norrir III 14, élever.

ombraige IV 19, obscur; la pri-  
 son ombraige est l'enfer.  
 outrage, outraige II 13, pré-  
 somption, extravagance; III  
 21, paroles extravagantes.  
 outraigeus III 19, téméraire.

paraige X 36, parenté, rang.  
 partir IV 27, prendre part; réfl.,  
 IV 6, VI 32, se séparer; V 16,  
 partir.  
 pelerinaige IV 27, croisade.  
 penitance V 13, souffrance; la  
 doble penitance est la par-  
 ticipation à la croisade et la  
 séparation de la dame aimée.  
 perjuré (ms. perjur) VIII 28,  
 parjure.

pesance V 8, *chagrin*.  
 pieur VI 24, *c.-rég. de pire. Pour le sens des vers 22-24, voir ci-dessus, p. 27.*  
 pitié V 8, *souci*.  
 plaisir V 11, IX 32, *dompter*.  
 ploroux VII 20, *en larmes*.  
 pluxor (li) VIII 32, *la plupart*.  
*Cf. sous covine.*  
 poise III 7, V 50, 3° pers. sing. prés. ind. de peser, *causer du chagrin*.  
 por tant que V 40, *pourvu que*.  
 poverté IV 22, *pauvreté*.  
 praignent V 51, prenge V 43, 3° pers. plur. et sing. prés. subj. de prendre.  
 preu IV 41, 42, *brave*.  
 quens V 33, *c.-s. de conte, comte. Pour cette forme conjecturale, voir ci-dessus, p. 25, note 1.*  
 qui, *voir ki*.  
 quier VIII 2, 1° pers. sing. prés. ind. de querre, *désirer*.  
 rai X 27, 1° pers. sing. prés. ind. de ravoïr, *avoir de même*.  
 raison II 36, *pensée*.  
 ramaint IV 4, 3° pers. sing. prés. subj. de ramener.  
 ramprosner X 17, *railler*.  
 redoc IX 29, 1° pers. sing. prés. ind. de redoter.  
 renne, resne IV 36, V 39, *règne, seigneurie. Le resne presieus IV 36 est le Paradis.*  
 reprover X 34, *reprocher*.  
 resne, *voir renne*.  
 retaut I 35, 3° pers. sing. prés. ind. de retolir, *tirer en arrière*.  
 retenement I 23, *soulagement, bon accueil*.  
 reter X 31, *accuser*.  
 riche II 16, *noble, généreux*.  
 samblance, sanblance I 38, *apparition, figure; V 37, caractère; V 49, opinion.*

saus VIII 19, *plur. de sauz, saule (?)*; *l'expression covreture de saus n'est incompréhensible. M. R. Berger (Canchons und Partures des altfr. Trouvere Adan de le Hale le Bochu d'Aras, I, Halle, 1900, p. 407) est enclin à voir dans saus la forme picarde de solidos, « sous », et rattache de l'anel (v. 21) à covreture (v. 19), coordonnant ainsi de saus (qu'il imprime à tort des saus) et de l'anel, et traduisant covreture par « Unterschlagung » (accaparement); mais sa traduction du couplet reste, elle aussi, obscure. — Voir aussi traïne.*  
 sauver V 14, *réfl., faire son salut*.  
 se, s', conj., I 10, 20, 28, V 24, *etc., si*.  
 sels IV 37, *c.-suj. sing. masc. de seul*.  
 signoraige X 42, *seigneurie, domination*.  
 soffraitous VII 23, *misérable. Les vers 22-23 contiennent une allusion obscure; M. Jeanroy (Romania, XXI, 421) propose de traduire l'Abeïe as soffraitous par « le rendez-vous des misérables » : le poète aurait voulu dire que la situation que lui a faite sa dame n'est pas de son goût.*  
 soffrance I 36, *patience*.  
 soffrant V 31, *patient*.  
 talent, talant I 26, III, 3, V 10, IX 18, *désir*.  
 tans IV 45, VI 38, *temps; par t. X 48, bientôt*.  
 targier V 1, *réfl., tarder*.  
 tart (a) X 16, *trop tard*.  
 tirant V 26, *tyran, bourreau*.  
 traïne (mettre en) VIII 21. *Comme il s'agit de quelque chose qu'a fait le poète (voir v. 19), cette expression ne peut*

- guère avoir le sens défavorable de « s'approprier traitreusement » que lui donne Scheler (Trouvères belges, p. 282). Le sens général du couplet doit être : « Beaucoup de personnes disent que j'ai commis une erreur à propos d'une covreture de saus, que je fis à bon droit, et d'un anneau, ki fu mis en traîne à bon droit, et cela parce que l'anneau a amené la prtse de possession qui a causé mon malheur. » Voir aussi saus.*
- traire VI 24, attirer; II 28, 34, souffrir.
- tres V 52, dès.
- trover III 19, subst., art de faire des chansons.
- vaintre V 11, vaincre.
- vair VII 17, changeant.
- vantance V 5, vanterie.
- vasselaige VI 25, prouesse.
- vaurai VI 10, VIII 8, vauront X 32, vauroit VIII 9, fut. et cond. de voloir.
- veer X 4, refuser, interdire.
- voie IV 40, voyage.
- voist IV 34, 3<sup>e</sup> pers. sing. prés. subj. de aler.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	III-XXIII
I. — <i>Vie de Conon de Béthune</i> . . . . .	III
II. — <i>Les chansons attribuées à Conon de Béthune.</i>	VII
Les manuscrits . . . . .	VII
Contenu et style des chansons . . . . .	XII
Versification . . . . .	XIV
Langue . . . . .	XVI
Ordre chronologique des chansons . . . . .	XVIII
Établissement du texte critique . . . . .	XIX
Bibliographie . . . . .	XXI
LES CHANSONS DE CONON DE BÉTHUNE. . . . .	I-18
I (R. 629) : <i>Chançon legiere a entendre</i> . . . . .	I
II (R. 303) : <i>Si voiremant con cele don je chant.</i> . . . .	3
III (R. 1837) : <i>Mout me semont Amors que je m'en-</i> <i>voise</i> . . . . .	5
IV (R. 1125) : <i>Ahi! Amors, com dure departie</i> . . . . .	6
V (R. 1314) : <i>Bien me deüsse targier</i> . . . . .	8
VI (R. 1128) : <i>Se raige et derverie</i> . . . . .	10
VII (R. 1325, 1131, 1137) : <i>Belle doce Dame chiere</i> . . . . .	12
VIII (R. 1420, 895) : <i>Tant ai amé c'or me convient haïr.</i>	13
IX (R. 1623) : <i>L'autrier un jor après la Saint Denise.</i>	15
X (R. 1574) : <i>L'autrier avint en cel autre pais</i> . . . . .	17
VARIANTES ET NOTES . . . . .	19
INDEX DES NOMS PROPRES . . . . .	34
GLOSSAIRE. . . . .	35
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	39







PQ  
1431  
B23  
1921

Béthune, Conon de  
Chansons

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

